

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le

ID : 042-214202079-20241106-DL20240171-DE



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023

SÉM
SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Sommaire

3 Éditorial

4 Le Conseil métropolitain

Le président et les vice-présidents
Les autres membres du Bureau
Les conseillers métropolitains titulaires

7 Les faits marquants

Les axes du projet d'agglomération

11	Nous développons harmonieusement notre territoire	
	Planification territoriale	11
	Grands projets d'aménagement	12
	Agriculture et alimentation	14
	Habitat et renouvellement urbain	15
	Développement local	16
	Politique de la ville	17
	Voirie	18
	Lutte contre les discriminations accessibilité - handicap	19
	Fonds d'aide aux jeunes en difficulté et Fonds de solidarité pour le logement	20
	Prévention spécialisée	21
22	Nous renforçons l'attractivité de notre Métropole	
	Développement économique	22
	Entrepreneuriat	24
	Relations internationales	25
	Innovation / Soutien aux startups	26
	Innovation / Filière métropolitaine «santé»	27
	Innovation / Filière métropolitaine «industrie»	28
	Enseignement supérieur et recherche	29
	Transition numérique	30
	Emploi et insertion professionnelle	32
	Design	34
	Culture	36
	Équipements et événements sportifs	38
	Tourisme	39

40	Nous développons une Métropole durable	
	Eau potable	40
	Assainissement	41
	Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	42
	Gestion des déchets	44
	Transports et mobilités	45
	Plan vélo	46
	Economie circulaire	47
	Transition écologique	48
	Transition énergétique	50
52	Les moyens de nos ambitions	
	Politique de territorialisation	52
	Exploitations métropolitaines	53
	Politiques contractuelles et financements extérieurs	54
	Le budget	55
	Le Conseil de développement de Saint-Étienne Métropole	59

Rédaction : Saint-Étienne Métropole.
Mise en page : Diesel Production.
Date de parution : juin 2024
Copyright photos illustratives : Saint-Étienne Métropole.

Éditorial



Envoyé en préfecture le 14/11/2024
Reçu en préfecture le 14/11/2024
Publié le
ID : 042-214202079-20241106-DL20240171-DE

Depuis sa création en 2018, au statut de Métropole, Saint-Étienne Métropole peut se prévaloir du crédit que l'on accorde aux collectivités qui honorent leurs engagements, avec tout le sérieux et la constance dont ce rapport d'activités 2023 ne manque pas de faire état.

Nous avons un projet, aujourd'hui nous avons des résultats et nous continuerons de préparer l'avenir métropolitain et de l'ensemble des habitants des 53 communes qui le composent.

Notre territoire, qui est riche de ses différences, est fort d'une volonté collective, d'une unité de vue qui doit nous permettre de faire face ensemble aux défis que chacun, pris individuellement, nous ne pourrions relever. Nous avons regardé ensemble dans la même direction, nous devons continuer : l'intérêt général métropolitain est réel, surtout, il conditionne la réalisation des projets métropolitains qui y concourent.

Les réussites jusqu'à présent les nôtres sont là pour nous en convaincre : la Coupe du Monde de Rugby et les Jeux Olympiques, le plan de relance et ses effets leviers, au bénéfice de toutes les communes, l'enseignement, la recherche, l'innovation, l'économie pour répondre aux défis de l'emploi et de la

croissance, dont dépendent les solidarités auxquelles nous sommes attachés : la liste est longue de tout ce qui classe Saint-Étienne parmi les métropoles qui comptent.

En font également partie le contrat local des solidarités et le nouveau contrat de ville, qui seront des étapes importantes et qu'il nous faut aborder avec discernement. De même que tous les grands enjeux de la transition écologique, l'habitat, les transports aussi, où les politiques que nous menons et que nous serons amenés à conduire doivent impérativement l'être à l'échelle de la métropole, qui n'est pas celle des intérêts particuliers ou des ambitions personnelles.

De la recherche de l'intérêt général métropolitain découlent les choix judicieux que nos concitoyens attendent de nous.

Gaël PERDRIAU

Président de Saint-Étienne Métropole
Maire de Saint-Étienne

Le président et les vice-présidents

Trombinoscope établi au 31 décembre 2023



PERDRIAU Gaël
Président de Saint-Étienne Métropole



FAVERJON Christophe
Vice-président chargé de l'enseignement supérieur



DRIOL François
Vice-président chargé de la gestion et du traitement des déchets



REYNAUD Hervé
Premier Vice-président chargé de l'administration générale, des marchés publics, des grands projets d'aménagement et des grands équipements métropolitains



ARTIGUES Gilles
Vice-président chargé du logement et de l'habitat



BARRIOL Denis
Vice-président chargé des ressources humaines



FAYOLLE Sylvie
Vice-présidente chargée du développement durable et de la transition écologique



FRANÇOIS Luc
Vice-président chargé des transports et des mobilités



BONY Vincent
Vice-président chargé de la voirie métropolitaine



BERROUKECHE Nora
Vice-présidente chargée du développement économique, de l'innovation et des relations Internationales



FARA David
Vice-président chargé de l'agriculture, de la transition agricole et alimentaire



JUSSEME Delphine
Vice-présidente chargée des politiques d'insertion par l'économie et l'emploi



LABICH Siham
Vice-présidente chargée de la cohésion sociale, de la politique de la ville, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'économie circulaire



CHASSAUBÉNÉ Marc
Vice-président chargé du design, de la culture et du numérique



BONNET Bernard
Vice-président chargé de l'eau



JULIEN Christian
Vice-président chargé du budget



LUYA Julien
Vice-président chargé des contrats de rivière, de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI)



FLECHET Andonella
Vice-présidente chargée de l'assainissement



THIZY Gilles
Vice-président chargé de la cohésion territoriale et de la stratégie foncière



KARULAK Robert
Vice-président chargé du patrimoine et du tourisme

Les autres membres du Bureau

Trombinoscope établi au 31 décembre 2023



ARNAUD Ingrid
Conseillère métropolitaine



CHARBONNIER André
Conseiller métropolitain



GANDILHON Michel
Conseiller métropolitain



RIVAT Jean-Paul
Conseiller métropolitain délégué



BARAILLER Christiane
Conseillère métropolitaine



CHAVANNE Marc
Conseiller métropolitain



GONON Pascal
Conseiller métropolitain délégué



SARDAT Jean-Marc
Conseiller métropolitain délégué



BARRIER Jean-Alain
Conseiller métropolitain



CHAVE Frédérique
Conseillère métropolitaine



JANDOT Marc
Conseiller métropolitain délégué



SEMACHE Nadia
Conseillère métropolitaine déléguée



BASSON Jean-Luc
Conseiller métropolitain



DALLARA Charles
Conseiller métropolitain



JOUVE Christian
Conseiller métropolitain



SERVANT Christian
Conseiller métropolitain



BERGER Françoise
Conseillère métropolitaine



DA SILVA Jordan
Conseiller métropolitain



LAGET Bernard
Conseiller métropolitain



SOULIER Gilbert
Conseiller métropolitain



BERLIVET Éric
Conseiller métropolitain



DENIS Philippe
Conseiller métropolitain



LAURENT Denis
Conseiller métropolitain



TARDIEU Marc
Conseiller métropolitain



BONNEFOY Cyrille
Conseiller métropolitain



DUCCESCHI Christian
Conseiller métropolitain



LECOCQ Yves
Conseiller métropolitain



TARDY Gérard
Conseiller métropolitain



BOUCHET Patrick
Conseiller métropolitain



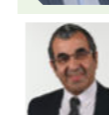
DUCRET Fabrice
Conseiller métropolitain



MICHAUD Patrick
Conseiller métropolitain délégué



THIVANT Marie-Christine
Conseillère métropolitaine



BOUCHOU Kamel
Conseiller métropolitain



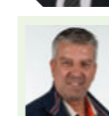
DURAND Frédéric
Conseiller métropolitain délégué



MICHAUD-FARIGOULE Christiane
Conseillère métropolitaine déléguée



TORGUES Daniel
Conseiller métropolitain délégué



BOUDARD Gilles
Conseiller métropolitain



FAUCHET Martial
Conseiller métropolitain



MORAND Yves
Conseiller métropolitain



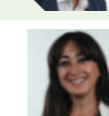
VASSAL Julien
Conseiller métropolitain



CADEGROS Régis
Conseiller métropolitain délégué



FLACHAT Jean-Claude
Conseiller métropolitain délégué



MOUSEGHIAN Aline
Conseillère métropolitaine déléguée



CALACIURA Stéphanie
Conseillère métropolitaine déléguée



FRANÇON Guy
Conseiller métropolitain délégué



PERACHE Gilles
Conseiller métropolitain



CHAMBE Denis
Conseiller métropolitain délégué






















































GABIAUD Jérôme
Conseiller métropolitain



PORCHEROT Jean-Philippe
Conseiller métropolitain

Les conseillers métropolitains titulaires

Trombinoscope établi au 31 décembre 2023

 AUBOURDY Nicole Conseillère métropolitaine	 COLLOMBET Germain Conseiller métropolitain	 GROSSON Catherine Conseillère métropolitaine	 PETIT Marc Conseiller métropolitain
 BAKLI Abdelouahb Conseiller métropolitain	 CORRIERAS Paul Conseiller métropolitain	 GUARINOS Jacques Conseiller métropolitain	 PEYCELON Nicole Conseillère métropolitaine
 BENOUMELAZ Caroline Conseillère métropolitaine	 COURBON Pierrick Conseiller métropolitain	 LACOUR Pascale Conseillère métropolitaine	 PFISTER Christel Conseillère métropolitaine
 BERGER Jean-Pierre Conseiller métropolitain	 DE ALMEIDA Gabriel Conseiller métropolitain	 LIOGIER Claude Conseiller métropolitain	 QUÉLENNEC Clémence Conseillère métropolitaine
 BERTHÉAS Audrey Conseillère métropolitaine	 DELIAVAL Marianne Conseillère métropolitaine	 LONGEON Olivier Conseiller métropolitain	 RASFI Ali Conseiller métropolitain
 BISACCIA Michèle Conseillère métropolitaine	 DUMAS Marie-Pascale Conseillère métropolitaine	 MARMORAT Fabienne Conseillère métropolitaine	 REGEFFE Brigitte Conseillère métropolitaine
 BOUCHER Lionel Conseiller métropolitain	 DUMESTRE Isabelle Conseillère métropolitaine	 MASSON Brigitte Conseillère métropolitaine	 RICCIARDI Laurence Conseillère métropolitaine
 BOUTHÉON Henri Conseiller métropolitain	 DUVERGER Jean Conseiller métropolitain	 MATRICON Nathalie Conseillère métropolitaine	 SCHNEIDER Alain Conseiller métropolitain
 BRUEL Nicole Conseillère métropolitaine	 FALZONE Véronique Conseillère métropolitaine	 MORÈRE Solange Conseillère métropolitaine	 SERVANTON Corinne Conseillère métropolitaine
 CHALAND Christophe Conseiller métropolitain	 FONTBONNE Louis-Jean Conseiller métropolitain	 ORIOLE Évelyne Conseillère métropolitaine	 SUZAT-GIULIANI Éveline Conseillère métropolitaine
 CHAPARD Catherine Conseillère métropolitaine	 GOURBEYRE Marie-Christine Conseillère métropolitaine	 OUCHAOUA Djida Conseillère métropolitaine	 TOKHI Julie Conseillère métropolitaine
 CINIERI Laura Conseillère métropolitaine	 GOUTELLE Marie-Ève Conseillère métropolitaine	 PENTECÔTE Tom Conseiller métropolitain	 VALENTIN Jacques Conseiller métropolitain
 COGNASSE Viviane Conseillère métropolitaine	 GRAMPFORT Daniel Conseiller métropolitain	 PÉREZ Marie-Jo Conseillère métropolitaine	 VALENTIN Laëtizia Conseillère métropolitaine

Déchets : des consignes de tri simplifiées !

Finie le casse-tête ! Depuis le 1^{er} janvier 2023, de nouvelles consignes de tri sont entrées en vigueur à Saint-Étienne Métropole. Désormais, tous les papiers et les emballages (cartons, films plastique, barquettes, canettes...) doivent être mis dans la poubelle jaune pour pouvoir être triés. De quoi leur offrir une seconde vie, éviter qu'ils ne finissent enfouis et ainsi alléger considérablement la poubelle d'ordures ménagères. La mesure commence déjà à porter ses fruits : en 2023, 2114 tonnes d'emballages en plastique ont été triées, soit une augmentation de 61% par rapport à 2022. Une bonne nouvelle pour les citoyens et pour la planète !



Le gratin du basket à l'Arena !

Tout juste inaugurée et déjà plébiscitée ! C'est à l'Arena Saint-Étienne Métropole, située à Saint-Chamond, que s'est déroulée du 17 au 19 février la Leaders Cup. Un week-end mémorable au cours duquel se sont affrontées dans une ambiance survoltée les 8 meilleures équipes françaises de basket. Et comme toutes les disciplines indoor trouvent leur place à l'Arena, la nouvelle enceinte métropolitaine a également accueilli en avril la Fight Night One, l'un des grands rendez-vous nationaux de boxe pieds-poings.

Lancement du Projet alimentaire territorial

Le 2 février, les élus métropolitains ont approuvé la mise en œuvre du premier Projet alimentaire territorial (PAT) de Saint-Étienne Métropole. Fruit d'un travail mené avec les acteurs et les communes du territoire, il vise un objectif simple à formuler mais complexe à réaliser : permettre à tous de manger plus sain et plus local. Pour cela, la Métropole agit avec ses partenaires à tous les niveaux de la « chaîne alimentaire » : en soutenant et protégeant les agriculteurs, en sensibilisant les plus jeunes, en favorisant le développement de filières spécifiques, en augmentant la part de produits bio et locaux dans les cantines...



4,5 km de haies plantés

Comme chaque hiver depuis 2018, Saint-Étienne Métropole a chaussé les bottes pour planter des haies ! Cette année, ce sont près de 9000 arbres qui ont été plantés pour créer 4,5 km de haies dans 14 exploitations du territoire. L'objectif ? Aider les agriculteurs à s'adapter au changement climatique et réduire leur impact environnemental. Faisant office de brise-vent, retenant l'eau et offrant de l'ombre aux animaux, les haies présentent en effet des atouts précieux !



Les travaux de rénovation du MAMC+ débutent

Après 35 ans de bons et loyaux services et près de 400 expositions, le Musée d'art moderne et contemporain de Saint-Étienne Métropole avait bien besoin de se refaire une beauté. Le 11 avril, le MAMC+ a donc fermé ses portes pour plus d'un an de travaux d'envergure destinés à lui offrir une seconde jeunesse ! Mais les œuvres, elles, ont continué de s'exposer, avec une offre de médiation culturelle nomade à destination des publics habituellement accueillis au musée (scolaires, seniors, personnes hospitalisées...) ou encore des expositions hors-les-murs.



Envoyé en préfecture le 14/11/2024
Reçu en préfecture le 14/11/2024
Publié le
ID : 042-214202079-20241106-DL20240171-DE

Une stratégie biodiversité métropolitaine

Ce même 23 mars, les élus de Saint-Étienne Métropole ont adopté une stratégie biodiversité métropolitaine. Un cadre opérationnel majeur mis en place pour mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire et passer toutes les actions de la Métropole au prisme de la protection de la biodiversité. Elle permettra aussi de coordonner encore plus efficacement les actions déjà mises en place : travaux de désimperméabilisation, plantation de haies, création de mares, protection des corridors écologiques, installation de nichoirs et de passes à poissons...



Les championnats de France d'athlétisme handisport à Saint-Étienne

Tout le monde sur la piste ! Des centaines d'athlètes ont participé aux championnats de France d'athlétisme handisport les 9 et 10 juin au stade Henri-Lux de Saint-Étienne. Et le public s'est déplacé en nombre pour venir encourager ces champions et championnes tout au long des 45 épreuves disputées. Un beau moment de sport, de partage et d'inclusion !



Le MAMC à la Cité !

Fermé pour travaux (lire plus haut), le Musée d'art moderne et contemporain a malgré tout continué d'exposer ses œuvres. Du 28 juin au 7 janvier, c'est à la Cité du design qu'il a pris ses quartiers avec l'exposition Histoires d'intérieurs. Une expo sur le thème de la maison, qui a permis à près de 11000 visiteurs de découvrir plus de 150 objets intemporels des années 1930 à aujourd'hui : robots-ménagers, jouets, radios, sèche-cheveux...

Lancement du tri des déchets alimentaires

Saint-Étienne Métropole vous aide à trier vos déchets alimentaires pour les transformer en compost ! La Métropole a instauré à partir de cette année le tri des déchets alimentaires pour ses 405 000 habitants, en leur fournissant composteurs et/ou bio-seaux et en installant des bornes d'apport volontaire dans ses rues. Un programme qui s'étalera sur deux ans et a débuté en mai 2023 par l'instauration d'une collecte séparée dans 5 villes, avant de s'étaler au fil des mois aux autres communes de notre territoire.



Prolongation du Plan de relance

Initié en 2021 au sortir de la crise sanitaire, le Plan de relance métropolitain soutenant les projets portés par les communes est prolongé jusqu'au 30 juin 2024. Un plan qui a porté ses fruits : au moment où il a été prolongé, il avait déjà permis de subventionner 84 projets dans 44 communes, représentant 130 M€ d'investissements sur le territoire dont 53 M€ de subventions de Saint-Étienne Métropole.

Vélivert change de braquet !

Sept fois plus de villes desservies, trois fois plus de stations et de vélos et surtout un service 100% électrique : le 1^{er} juin 2023, le réseau Vélivert a connu une véritable révolution ! Désormais plus performants, plus confortables et davantage sécurisés, les nouveaux vélos sont disponibles sur l'ensemble du territoire, avec un total de 105 stations réparties dans 21 communes métropolitaines. Ce nouveau service représente un investissement de 5 M€ pour la Métropole.



Le Mumo fait étape à Saint-Étienne Métropole

La culture voyage dans la Métropole ! Pour la première fois de passage à Saint-Étienne Métropole, le Mumo (pour « Musée Mobile ») a fait étape durant l'été 2023 dans 5 communes du territoire : Firminy, Marcenod, Saint-Héand, Aboën et Rozier-Côtes-d'Aurec. L'occasion pour les habitants de découvrir une exposition imaginée par le Fonds régional d'art contemporain et de profiter des explications des médiatrices culturelles du MAMC+.

La Métropole soutient la désimperméabilisation des cours d'écoles

Saint-Étienne Métropole a mis en place un dispositif de soutien financier aux communes désireuses de désimperméabiliser et végétaliser leurs cours d'écoles. L'idée est de les inciter à faire émerger ces projets qui présentent de nombreux atouts : meilleure gestion des eaux pluviales, développement de la biodiversité, cadre plus agréable pour les enfants... Quatre écoles, à Saint-Étienne, Saint-Chamond, Sorbiers et La Talaudière en ont bénéficié en 2023.



Le Furet se découvre

Des travaux de découverte du Furet ont été lancés à l'été 2023 à l'entrée sud de Saint-Étienne, au niveau du rond-point Vélocio. Objectif ? Redonner libre cours à cet affluent du Furan, sur 150 mètres, et renaturer ses berges sur 200 mètres. Des travaux qui permettront de limiter le risque inondation sur ce secteur particulièrement stratégique car à proximité d'un important nœud routier et améliorer le cadre de vie des riverains en favorisant le retour de la nature en ville. Coût de l'opération : 3 M€.



Une nouvelle école à La Talaudière !

Pour remplacer l'école Victor-Hugo, devenue vétuste, la Ville de La Talaudière a fait construire un nouveau bâtiment scolaire de 10 classes. Structure en bois, murs en pisé, isolation en laine de bois, toiture en caissons de bois et paille, triple vitrage, 1200 m² de panneaux photovoltaïques... Remarquable sur le plan environnemental, le bâtiment est auto-suffisant et va même alimenter en énergie d'autres équipements municipaux. Ce projet a bénéficié d'une importante subvention de Saint-Étienne Métropole de 1,8 M€, dans le cadre du Plan de relance.



Saint-Étienne Métropole fête le rugby

C'était à n'en pas douter l'événement de l'année 2023 et ce fut une superbe fête ! Avec 4 matchs accueillis à Geoffroy-Guichard, un Village Rugby inoubliable et une magnifique ambiance, la Métropole stéphanoise a su se montrer à la hauteur de la Coupe du Monde de Rugby 2023. Avec à la clé de belles retombées économiques et en termes d'image : 210 000 visiteurs, 110 000 nuitées, 100 000 visiteurs au Village Rugby... Tout était parfait !

Arrivée des premiers bus électriques

Après la mise en circulation de 23 trolleybus ces dernières années, Saint-Étienne Métropole a poursuivi en 2023 le déploiement de véhicules propres avec l'arrivée de 5 bus entièrement électriques ! Déployés dans le centre-ville de Saint-Étienne et la vallée de l'Ondaine, ils ont précédé l'arrivée de 8 autres bus électriques en 2024. Outre le fait qu'ils n'émettent aucun polluant et qu'ils diminuent fortement la pollution sonore, ces bus sont en plus très sécurisés (caméras à la place des rétroviseurs). Coût de ces 13 premiers bus : 7,5 M€ HT.



De nouvelles règles pour les publicités

Les élus de Saint-Étienne Métropole ont approuvé en septembre le règlement local de publicité intercommunal (RLPI). Il fixe des règles sur l'ensemble du territoire pour concilier deux objectifs : la protection du cadre de vie, d'une part, et les libertés d'expression du commerce et de l'industrie de l'autre. Fruit d'un travail et d'une concertation de plusieurs années, il définit 6 zones de publicités correspondant à des typologies de paysages avec des règles propres à chacune d'elles (extinction des panneaux et enseignes lumineuses de 22h à 7h...).

Un nouveau Plan numérique à l'école

Saint-Étienne Métropole a adopté un nouveau Plan numérique à l'école pour la période 2023-2027. Il s'inscrit dans la continuité du précédent plan, mais en affine le fonctionnement et les contours. Il permet par exemple, sur demande de l'équipe enseignante, de fournir aux écoles du matériel performant (tablettes, écrans numériques interactifs, vidéoprojecteurs, prêt d'un robot pour l'apprentissage de la programmation...). Objectifs : favoriser le développement du numérique sur le territoire et permettre aux enfants de se familiariser avec son (bon) usage.



Ça bouge à Genilac !

Un centre technique flambant neuf, une nouvelle médiathèque deux fois plus grande que l'ancienne, un nouveau groupe scolaire... Il y a du neuf à Genilac ! Si la rénovation du groupe scolaire Victor-Élie Louis était prévue depuis plusieurs années, la réalisation d'un centre technique et le déplacement de la médiathèque ont été permis par la mise en place du Plan de relance métropolitain, dont la commune a largement bénéficié. Montant des subventions de Saint-Étienne Métropole : 1,3 M€.



Création d'une zone d'activités à Chambœuf

Saint-Étienne Métropole a aménagé une nouvelle zone d'activités à Chambœuf. Baptisée La Grange, elle permettra d'accompagner le développement des entreprises et de l'emploi sur le territoire et de proposer une offre foncière jusqu'alors quasi inexistante sur le secteur de la plaine. Terrassement, création de réseaux secs et humides, aménagement d'une voie de desserte et d'un bassin de rétention... les travaux, d'un montant de 2 M€, se sont achevés début 2024.



Un mois pour faire le plein d'ESS !

À Saint-Étienne Métropole, novembre a été placé sous le signe de l'économie sociale et solidaire (ESS). Mis en place à l'échelle nationale mais décliné localement, ce mois événementiel a permis de sensibiliser le grand public, les plus jeunes, les porteurs de projets ou encore les entreprises sur la façon dont s'incarne l'ESS dans leur quotidien, de faire découvrir des initiatives innovantes... Dans ce cadre, la Métropole a organisé plusieurs événements (tables-rondes, présentations de projets...).

Des travaux d'ampleur au Chambon-Feugerolles

Depuis l'automne 2023, Saint-Étienne Métropole mène avec la commune des travaux pour redonner de l'espace à la rivière Ondaine, au Chambon-Feugerolles, sur la zone dite de « La Bargette ». Un chantier de très grande envergure, qui va permettre de reconquérir cet espace jusqu'alors délaissé et de limiter le risque inondation. Objectifs de l'opération ? Supprimer le viaduc et le remblai de l'ancienne voie ferrée, restaurer les berges naturelles de l'Ondaine, favoriser la biodiversité. Fin des travaux prévue en 2025.



Planification territoriale



GILLES THIZY
Vice-président chargé de la cohésion territoriale et de la stratégie foncière

L'ambition pour l'agglomération stéphanoise est de compter parmi les grandes Métropoles françaises. Afin de relever ce défi, il lui faut devenir pilote de l'aménagement du Sud Loire en se coordonnant avec les agglomérations voisines. Il lui faut également se positionner au centre de la Région Auvergne-Rhône-Alpes au même niveau que les autres grandes agglomérations.

NOS ACTIONS 2023

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi)

- Débat et recherche du consensus politique sur les grandes orientations du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD).
- Plus de 230 réunions avec les élus sur la traduction réglementaire du projet politique pour l'écriture du règlement, des Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) et les demandes d'extension des communes.

Plan local d'urbanisme des communes (PLU)

- Approbation du PLU de La Gimond.
- Approbation de 5 modifications et d'une déclaration de projet : Roche La Molière, Saint-Etienne, L'Étrat, La Grand-Croix, La Fouillouse et Marcenod.
- Lancement de 7 nouvelles modifications et d'une déclaration de projet : Saint-Jean-Bonnefonds, Saint-Chamond, Saint-Étienne, La Ricamarie, Unieux, Lorette, Saint-Martin-la-Plaine.

Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)

- Approbation et entrée en vigueur à compter du 23 octobre.
- Accompagnement des communes et mise en place de journées de formation.
- Réflexion sur les incidences du transfert du pouvoir de police du maire au président en termes d'organisation des services de la Métropole.

Plan de prévention des risques miniers (PPRM) de l'Ondaine

- Validation des périmètres des zones d'intérêt stratégiques (ZIS) et des secteurs de projets en collaboration avec les communes.



+ de 230 réunions
avec les élus des communes pour poursuivre le travail collaboratif dans le cadre du PLUi.

SCoT Sud Loire

- Participation active aux réflexions sur les grandes orientations : ambition démographique, armature territoriale, besoins en logements.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Règlement local de publicité intercommunal (RLPi)

- Diffuser une plaquette d'information aux commerçants
- Poursuivre l'appui des communes à l'instruction des actes avec pour objectif d'harmoniser les pratiques
- Travailler sur le transfert du pouvoir de police du maire au président et, le cas échéant, instruire les demandes de nouvelles enseignes, publicités et exercer le pouvoir de police à compter d'août 2024

PLU intercommunal (PLUi)

- Mettre en débat, dans les 53 conseils municipaux et en conseil métropolitain, les grandes orientations du PADD
- Engager une nouvelle phase de concertation avec les habitants (réunions publiques par secteur...)
- Finaliser le travail avec les communes pour une stabilisation des propositions sur les OAP, les plans réglementaires et le règlement écrit en vue d'un arrêt du projet

Secteur patrimonial remarquable (SPR)

- Approuver le projet de SPR centre sud de Saint-Étienne
- Engager le diagnostic du SPR de Saint-Galmier et mettre en place la concertation citoyenne

Plan de prévention des risques miniers (PPRM) de l'Ondaine

- Finaliser le travail sur le règlement et émettre un avis sur le projet de PPRM

SCoT Sud Loire

- Émettre en tant que personne publique associée un avis sur le projet de SCoT arrêté

Grands projets d'aménagement



HERVÉ REYNAUD
 Premier vice-président chargé de l'administration générale, des marchés publics, des grands projets d'aménagement et des grands équipements métropolitains

Afin de relever le défi des grandes métropoles, il faut reconquérir les espaces délaissés tels que les friches industrielles de fonds de vallées ou les îlots urbains très dégradés des cœurs de villes. Cet enjeu recouvre pleinement l'ambition portée par Saint-Étienne Métropole au travers du contrat de Projet partenarial d'aménagement Gier-Ondaine-Saint-Étienne (PPA-GOSE).

NOS ACTIONS 2023

Projet partenarial d'aménagement Gier-Ondaine-Saint-Étienne

L'évènement principal de l'année 2023 est la signature d'un avenant n°2 au contrat de PPA en juillet 2023 par l'ensemble des partenaires. Celui-ci a permis l'adhésion du Département de la Loire et l'intégration d'un programme d'actions 2023-2027 qui cible 11 opérations majeures sous maîtrise d'ouvrage communale ou métropolitaine, dont 5 opérations d'intérêt métropolitain. Sur les 140M€ d'investissements prévus, 7M€ pourront être financés par l'État et 1M€ par le Département entre 2023 et 2025. 8M€ supplémentaires pourront être négociés entre 2026 et 2027 selon l'avancée opérationnelle des projets.

- **Volet 1 – plan guide** : validation des études de programmation urbaine « Grand Parc du Gier », « Sardon » et « Centre-ville La Ricamarie », qui sont depuis rentrées dans la phase opérationnelle avec des études de maîtrise d'œuvre. Les études de programmation urbaine « Façade A47 » et « Transversale Sud » se sont poursuivies et doivent être validées début 2024.
- **Volet 2 – Approfondissement thématique** : la Métropole a réalisé des études et organisé des ateliers avec Épures, rassemblant élus et techniciens des 13 communes pour échanger sur les nouvelles façons d'habiter le territoire, l'urbanisme favorable à la santé et l'optimisation des zones d'activités économiques. Les deux premières phases de l'étude d'opportunité et de faisabilité d'un Organisme foncier solidaire (OFS) ont été réalisées, la troisième phase se déroulera en 2024. Enfin, ont été lancées en 2023 la démarche d'évaluation du PPA et une étude d'opportunité pour la réalisation d'une plateforme de gestion des terres polluées.
- **Volet 3 – Opérations d'aménagement** : Le PPA a permis le financement de l'opération Entrée Est Métropole.

Novaciéries

Le programme ambitieux de rénovation de la Halle 07 (plus de 8 000 m²) et de réaménagement en établissement culturel recevant du public se poursuit pour accueillir un musée d'art urbain et de street art (Mausa).

Le montant des travaux est de 8,2 M€ HT. Le projet bénéficie d'une subvention du Fonds Friche dans le cadre du Plan de relance de l'État.

Le Bâtiment 59 domine le parc Novaciéries à l'entrée Ouest de celui-ci. Il est actuellement occupé en grande partie par le restaurateur Loire Restauration (Atelier Nova / La Cantine Nova), le restant étant vacant et inexploitable. Les travaux de rénovation énergétique et de réaménagement se poursuivent. Le montant de l'investissement est de 5,2 M€ HT. Le projet bénéficie d'une subvention du Fonds Chaleur de l'Ademe et de financements du PPA GOSE.

Entrée Est de la Métropole - Rive-de-Gier

Préparation de l'opération de traitement foncier du tènement Duralex par Épora :

- Maîtrise d'œuvre de dépollution.

Opération de réaménagement des berges du Gier

- Travaux de réaménagement des berges du Gier finalisés hors génie végétal.

Entrée Nord de la Métropole – La Doa

Finalisation de l'étude de faisabilité d'un parc urbain et contemporain en accompagnement du projet de développement du MAMC.

Bellevue / Le Mont

Étude de programmation urbaine

- Des études d'évaluation environnementale ont été conduites en 2023 dans le cadre de l'établissement du dossier de création de ZAC.

Akers

- Le site a été acquis par Épora en octobre 2022 et des travaux de sécurisation ont été menés en 2023 par Épora.
- Une étude de programmation urbaine a permis d'arrêter fin 2023 le plan guide déclinant le scénario préférentiel.
- Épora a poursuivi les études sites et sols pollués et le plan de gestion devrait être finalisé mi 2024.
- Début 2024, les travaux de désamiantage et démolition de la plupart des bâtiments seront engagés.

Tissafil – La Grand'Croix

Commercialisation du site en cours avec aménagement de la plateforme.

Pasteur – Berges du Gier

Les travaux d'aménagement de la phase 2 ont été engagés et la commercialisation des îlots de logements se poursuit.

La Rivière / Valbenoîte

L'opération d'aménagement a été reconnue d'intérêt métropolitain en conseil métropolitain du 30 juin 2022. Un périmètre d'étude a été mis en place en 2023.



NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Projet partenarial d'aménagement

- Lancer les études de programmation urbaine grâce à la signature du nouvel accord-cadre PPA : « De la place du Breuil à Côte Quart (Firminy-Unieux) » et « Parc des Portes de la Loire (Unieux, Fraisses) ».
- Poursuivre les études de maîtrise d'œuvre sur les secteurs suivants : Centre-ville La Ricamarie (Place Raspail-découverte de l'Ondenon), et Grand Parc du Gier (dont la requalification en 2x1 voie de l'ancien barreau autoroutier à Saint-Chamond/L'Horloge et des aménagements dans le secteur du Sardon) pour engager des travaux d'ici 2027.
- Poursuivre les études et ateliers thématiques avec l'agence d'urbanisme Épures sur les sujets « Urbanisme favorable à la santé » et « Optimisation des zones d'activité ».
- Poursuivre la mission d'évaluation du PPA avec le cabinet Algoé, en mettant en place des indicateurs de suivi.
- Finaliser les études de faisabilité d'un Organisme foncier solidaire et d'une plateforme de gestion des terres polluées
- Poursuivre les réflexions sur la régénération des friches par le biais d'un travail interne d'inventaire, et la participation active aux collègues du recyclage foncier, organisés par le cluster Indura, auquel Saint-Étienne-Métropole a adhéré en 2023.

Novaciéries

Aménagement d'espaces publics

- Établissement d'un prototype de signalétique directionnelle.
- Affiner la programmation du secteur Est de Novaciéries en poursuivant les études de programmation de la Halle 14.

Poursuivre la reconversion du patrimoine bâti

- Finalisation des travaux de réhabilitation du bâtiment B59.
- Finalisation des travaux de réhabilitation de la Halle 07.
- Mise en œuvre de la signalétique.
- Travaux de désamiantage, démolition partielle et dépollution des Halles 14 et 39 (Épora).

Entrée Est de la Métropole - Rive-de-Gier

- Finalisation des travaux de génie végétal des berges du Gier.
- Lancement des travaux de dépollution de la plateforme du site Duralex (Épora).
- Mise en œuvre opérationnelle via la signature d'une concession d'aménagement avec la SPL Cap Métropole.
- Un volet communication / animation sera mis en place en accompagnement des travaux.
- Poursuite de la réflexion sur le devenir de la Halle Couzon

Entrée Nord de la Métropole – La Doa

- Réflexion sur une gestion du site permettant de préfigurer le parc.

Bellevue / Le Mont

Études

- Évaluation environnementale.
- Étude site et sols pollués.
- Acquisitions foncières (Épora).
- Mise en œuvre opérationnelle via la signature d'une concession d'aménagement avec Cap Métropole.

Site Akers – Fraisses et Unieux

- Finaliser les études urbaines et hydrauliques visant la requalification du site, dans un contexte de friche industrielle très dégradée et dangereuse, de risque d'inondation lourd et de pénurie foncière notamment à usage économique sur le secteur de l'Ondaine.
- Finalisation du plan de gestion des terres polluées.
- Engagement des travaux de requalification foncière (désamiantage, démolition) par Épora.

La Rivière / Valbenoîte

- Établissement d'un plan guide.
- Établissement d'un bilan d'opération et d'un phasage.

Agriculture et alimentation



DAVID FARA
Vice-président chargé de l'agriculture, de la transition agricole et alimentaire

La Métropole porte un **Projet alimentaire territorial (PAT)** labellisé par l'État pour : maintenir l'agriculture de proximité et accompagner sa transition ; valoriser la filière alimentaire et fédérer ses acteurs ; réduire les inégalités sociales et spatiales d'accès à l'alimentation ; et sensibiliser tous les acteurs à une alimentation saine, locale et durable.

NOS ACTIONS 2023

• Maintenir l'agriculture de proximité et accompagner sa transition

- Aménagement d'un premier lieu test en filière végétale à Villars par le Campus de Montravel
- 7 porteurs de projets accompagnés et des actions collectives organisées par l'ADDEAR (Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) de la Loire
- 12 agriculteurs rencontrés sur l'ouest stéphanois et le plateau du Forez par la Chambre d'Agriculture pour anticiper les transmissions-reprises
- 12 exploitations fragiles accompagnées par Solidarités Paysans 42
- 17 projets de plantations de haies portés par la Fédération départementale des chasseurs de la Loire sur des exploitations agricoles pour 4 km de haies plantés sur 9 communes

• Valoriser la filière alimentaire et fédérer ses acteurs

- Accompagnement des communes pour une restauration collective locale et durable : 42 participants (20 communes)
- Lancement du fonds de concours aux communes pour une restauration collective publique locale et durable et pour des jardins collectifs : 250 000 euros versés pour la cuisine centrale intercommunale de Saint-Jean-Bonnefonds, La Talaudière et Sorbiers

• Réduire les inégalités sociales et spatiales d'accès à l'alimentation

- Lancement de l'appel à projet pour favoriser l'accès des publics précaires à une alimentation saine, durable, locale et choisie : 18 projets soutenus (création de cuisines solidaires, d'épiceries sociales, conduite d'ateliers de sensibilisation...)
- Un marché solidaire dans l'Ondaine organisé par le Secours Populaire avec les Centres communaux



18 projets

soutenus avec 360 000 € d'aides pour l'accès des publics précaires à une alimentation saine, durable, locale et choisie.

10 évènements

pour sensibiliser au « bien manger ».

d'action sociale (CCAS) de Firminy, du Chambon-Feugerolles, d'Unieux et de La Ricamarie, Saint-Étienne Métropole et la Chambre d'agriculture de la Loire : 40 familles modestes ont pu acheter des produits frais et locaux à un tarif resserré

• Sensibiliser tous les acteurs à une alimentation saine, locale et durable

- 177 élèves de CM1-CM2 sensibilisés aux liens agriculture et environnement au titre du Plan à l'Éducation à l'Écocitoyenneté et au Développement Durable (PEEDD)
- 10 évènements valorisés par une campagne de communication « Bien manger à Saint-Étienne Métropole »

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

- Travailler avec l'Association Fruits Rhône et Loire (AFREL) : équipement sur 3 ans de plus de 20 parcelles de référence en arboriculture et en maraîchage pour optimiser les pratiques d'irrigation sur les Coteaux du Jarez
- Lancer un nouveau programme d'accompagnement des communes pour une restauration collective locale et durable avec de nouvelles thématiques : lutte contre le gaspillage alimentaire, gestion des biodéchets, déplastification...
- Débuter un nouveau module sur l'alimentation (10 classes) dans le cadre du PEEDD

Habitat et renouvellement urbain



GILLES ARTIGUES
Vice-président chargé du logement et de l'habitat

330 logements

individuels et 32 copropriétés du parc privé réhabilités (1 200 logements). Aides de SÉM : 2,8M€.

48 opérations

de démolition, de réhabilitation ou de production de logements sociaux soutenues dans 15 communes. Au total, 214 logements ont été produits, 997 réhabilités et 237 démolis.



La qualité de l'habitat est une composante essentielle de l'attractivité du territoire. Les actions du Programme Local de l'Habitat visent à renouveler et requalifier le parc existant et à développer une offre de logements de qualité et diversifiée qui réponde aux besoins de tous les ménages.

NOS ACTIONS 2023

Parc privé

- Poursuite des 6 OPAH-RU sur les quartiers anciens de Tarentaize-Beaubrun à Saint-Étienne, Saint-Chamond, Rive-de-Gier, La Ricamarie et Firminy (Cap Métropole) et sur les secteurs Jacquard-Chappe-Ferdinand-Eden à Saint-Étienne (Epase)
- Nouveau Programme d'intérêt général (PIG) d'un an
- Rénovation énergétique des copropriétés : démarrage des travaux de Cotonne 2 et de Concorde-Caravelle, vote des travaux des Terrasses du Midi, début de l'étude sur Le Guizay à Saint-Étienne, soutien à la rénovation énergétique des grandes copropriétés en diffus et en OPAH RU (Bama à Firminy, Montaigne à Saint-Étienne), poursuite des travaux sur L'Hippodrome à Villars.

Logement social

- Validation de nouvelles aides à l'investissement au logement social sur les thématiques « mixité sociale », « accessibilité des logements aux personnes en situation de handicap », « énergies renouvelables » et « restructuration d'immeubles ».
- Validation de la cotation de la demande de logement social, révision du Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs (PPGDLSID)

- Finalisation d'une étude sur les relogements réalisés dans le cadre des opérations de renouvellement urbain
- Réalisation des travaux sur le projet de sédentarisation de Saint-Chamond, attribution des terrains familiaux. Réalisation sur le site de La Chaumassière à Saint-Étienne de 3 logements adaptés

Développement résidentiel

- Recensement des projets immobiliers à l'échelle de SÉM et organisation de 2 réunions avec les communes à l'échelle des secteurs Gier et Ondaine.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

- Poursuivre la rénovation des grandes copropriétés fragiles (OPAH Cotonne), renouveler l'aide métropolitaine à la rénovation énergétique des copropriétés en diffus, poursuivre le Programme d'Intérêt Général... en adaptant les dispositifs aux évolutions nationales (Service Public de la Rénovation de l'Habitat, Mon Accompagnateur Renov).
- Lancer les études pré-opérationnelles sur les OPAH-RU (Cap Métropole) dans une perspective de reconduction.
- Réaliser le projet de sédentarisation à Roche-La-Molière et définir les projets pour les ménages des sites de La Talaudière, Le Chambon-Feugerolles, Saint-Étienne (site Michon).
- Développer les outils d'observation et de suivi de l'occupation sociale du parc HLM, de la demande et des attributions de logements sociaux.
- Recenser les projets immobiliers à l'échelle de SÉM. Créer une base de données et poursuivre l'animation d'échanges avec les acteurs.

Développement local



GILLES THIZY
Vice-président chargé de la cohésion territoriale et de la stratégie foncière

23 équipements
communautaires multilocaux réalisés et 3 en cours.

16 projets

d'entreprises aidés en milieu rural par la Métropole pour un montant d'environ 87 820 € depuis 2018.

Le développement de la Métropole bénéficie à chacune de nos 53 communes. 27 comportent moins de 2000 habitants et les trois-quarts de notre territoire sont composés d'espaces naturels et agricoles. La politique de développement local valorise le potentiel de ces communes et assure un équilibre entre les communes urbaines, périurbaines et rurales.

NOS ACTIONS 2023

• Le développement d'Équipements communautaires multilocaux (ECM)

Les travaux sur la commune de Marcenod pour l'aménagement design et touristique en centre-bourg ont été réalisés en grande partie sur l'année 2023.

Les programmes de travaux ont été affinés et les marchés attribués pour deux autres ECM :

- Sorbiers : aménagement d'une boucle nature, patrimoine et design au Val d'Onzon
- Dargoire : aménagement touristique des ruelles du bourg et du chemin thématique entre le bourg et l'église

Ces projets sont financés en partie par les communes. Pour Sorbiers et Dargoire, ils sont également soutenus par l'État au titre de la dotation de soutien à l'investissement local.

Enfin, l'Agence de l'eau Loire Bretagne soutient aussi le projet de Sorbiers car il intègre des travaux de désimperméabilisation des sols sur le parking du complexe sportif du Val d'Onzon pour permettre une meilleure infiltration des eaux pluviales dans le sol.

• **Le dispositif de soutien aux petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services** s'est poursuivi dans les communes rurales de moins de 2 000



habitants. 2 projets de reprise de restaurants ont été soutenus en 2023 :

- « Symbiose » à Saint-Bonnet-les-Oules : financement de travaux d'accessibilité, d'isolation, d'aménagement intérieur, d'économies d'énergie et élargement de l'acquisition de matériel de cuisine
- « Le Petit Saint Just » à Doizieux : financement de travaux de rénovation

• Le soutien au programme Leader Loire (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale)

Grâce à ce programme européen de développement rural « LEADER » soutenu par Saint-Étienne Métropole et porté par Loire-Foréz Agglomération, 9 communes de la Métropole incluses dans le Parc Naturel Régional du Pilat (Châteauneuf, Doizieux, Farnay, La Terrasse-sur-Dorlay, La Valla-en-Gier, Pavezin, Saint-Paul-en-Jarez, Sainte-Croix-en-Jarez, Saint-Étienne pour le territoire de Rochetaillée) peuvent bénéficier de financements européens afin d'améliorer les conditions de vie des habitants sur 3 thématiques : rendre l'économie rurale plus résiliente en soutenant les activités durables à fort ancrage local ; faire du tourisme une activité créatrice de valeurs, durable et accessible ; préserver et dynamiser un maillage de centres-bourgs vivants, structures de la ruralité.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

- Finaliser les trois ECM en cours
- Poursuivre le dispositif de soutien aux petites entreprises du commerce, de l'artisanat et des services dans les communes rurales de moins de 2 000 habitants, en articulation avec la Région
- Accompagner la mise en œuvre du programme LEADER Loire

Politique de la ville



SIHAM LABICH
Vice-présidente chargée de la cohésion sociale, de la politique de la ville, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'économie circulaire

Saint-Étienne Métropole est engagée en faveur des solidarités actives et de la justice sociale au travers du Contrat de ville et du Contrat local des solidarités pour accompagner les plus fragiles, réduire les inégalités sociales et territoriales, lutter contre la pauvreté, faciliter l'accès de tous à l'emploi et organiser une transition écologique et solidaire.



359 actions
dont 64 actions financées par SEM pour un montant 495 422 €.

15 projets soutenus
dans le cadre de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP).

NOS ACTIONS 2023

- Révision de la géographie prioritaire en lien avec l'État et en étroite relation avec les communes avec la définition de 20 quartiers prioritaires QPV, sur 9 communes qui représentent au total 55 100 habitants.
- Organisation de 27 ateliers territoriaux et des premières Assises de la Politique de la Ville qui se sont tenus à l'automne 2023.
- 34 projets soutenus visant à développer l'activité économique et favoriser l'emploi. La coordination de la Cité de l'emploi a permis de développer des groupes de travail emploi sur la plupart des quartiers du contrat de ville. 4 Forums emploi ont pu être proposés.
- 13 nouveaux commerces soutenus par Saint-Étienne Métropole pour un montant de 93 000 € ce qui porte à 61 commerces soutenus depuis 2020 pour 400 000 €.
- 5 actions structurantes soutenues sur le volet santé, dont le soutien à la médiation santé et le soutien au Conseil Local en santé Mentale.
- 15 projets soutenus (128 921€) visant à améliorer le cadre de vie des habitants des quartiers dans le cadre de la gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP), dont 4 hors des quartiers Contrat de Ville (45 000€) : création de jardins partagés, de parcs intergénérationnels et par-cours de santé, réalisation de fresque, aménagement de locaux, création et réhabilitation de terrains de sport multi activités, etc...
- 14 projets soutenus dans le cadre de la lutte contre les discriminations (71 592 €) visant à prévenir et lutter contre les discriminations. Des actions à destination des élèves ont également été financées pour favoriser leur accès aux études post secondaires.
- Saint-Étienne Métropole a soutenu 26 projets portés par des groupes d'habitants dans le cadre du Fonds de participation des habitants (FPH) sur 13 quartiers.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

- Dans le cadre de la Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi (CALPAE), 64 actions ont été soutenues pour un montant de 800 000 € avec un financement de Saint-Etienne Métropole et de l'Etat.
- Signer le nouveau Contrat de ville 2024-2030 « Engagements Quartiers 2030 » et valider la nouvelle géographie prioritaire dont celle des Territoires Vulnérables (ex-Quartiers en Veille Active).
- Signer le Contrat Local des Solidarités 2024-2027 (Pacte des Solidarités) et déployer les actions pour prévenir la pauvreté dès l'enfance, amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous et favoriser l'accès aux droits essentiels et à la transition solidaire.
- Renforcer les dynamiques en santé du Contrat de Ville.
- Développer des actions sur de nouveaux territoires en Politique de la Ville et conforter l'élargissement du dispositif GUSP dans les 53 communes.
- Renforcer l'approche intégrée de la lutte contre les discriminations et de la participation citoyenne dans l'ensemble des actions politiques de la Ville.
- Examiner le besoin de postes de relais emploi sur le territoire de la nouvelle géographie prioritaire.
- Développer nos relations avec France Travail pour une meilleure coordination et une prise en compte des quartiers prioritaires dans le cadre du droit commun. Inscrire la Cité de l'Emploi dans les Pactes plein emploi.
- Poursuivre l'accompagnement des commerces en quartier prioritaire.

Voirie



VINCENT BONY
 Vice-président chargé de la voirie métropolitaine



3 000 km de voies.
 772 ouvrages de franchissement.

L'entretien des voiries toujours plus nombreuses et l'amélioration des principaux nœuds routiers contribuent à la qualité du cadre de vie des habitants comme à l'attractivité du territoire. Cela s'accompagne de préoccupations environnementales qui concernent aussi les usagers des transports en commun, les piétons et les cyclistes. L'objectif est d'apporter confort et sécurité à tous les usagers.

NOS ACTIONS 2023

« Gestion des grandes routes métropolitaines »

- Gestion des opérations de déneigement et de salage.
- Mise en sécurité du pont de la RM108 à Saint-Paul-en-Cornillon.
- La contractualisation pour la réalisation des travaux de l'échangeur de la Varizelle, sur la commune de Saint-Chamond, a été signée avec les autres partenaires (État et Département).

Les chantiers sur le territoire du Furan

- La rue de la Croix de l'Horme à **Saint-Étienne** a été réfectionnée en enfouissant les réseaux secs.
- La rue Charles-Gounod à **Saint-Étienne** a été réaménagée en intégrant des modes doux.
- La route métropolitaine 3 entre **Sorbiers et Fontanès** a été réfectionnée, un enrobé à froid, nécessitant moins d'énergie, a été mis en œuvre.
- Les joints de chaussée des ponts du Boulevard Pompidou et rue de la Talaudière à **Saint-Étienne** ont été réparés.
- La rue des Aubépines à **Saint-Jean-Bonnefonds** a été réfectionnée en enfouissant les réseaux secs.

Les chantiers sur le territoire du Gier

- Le mur rue de la Tour à **Doizieux** a été entièrement rénové.
- Le pont de la route du Frein entre **Genilac et Lorette** a été entièrement rénové.
- Le mur du chemin Lachal à **Saint-Chamond** a été totalement reconstruit.
- La rue Henri-Tronel à **Saint-Paul-en-Jarez** a été totalement réaménagée en intégrant une zone de rencontre.

Les chantiers sur le territoire de l'Ondaine

- La place d'**Aboën** a été entièrement réaménagée sur plus de 8 000 m² entre la Mairie et l'église avec la création d'un parvis et la création de 40 places de stationnement.
- La rue centrale qui traverse le village de **Rozier-Côtes-d'Aurec** a été réfectionnée et des trottoirs ont été aménagés.
- Un parking a été créé pour l'établissement d'accueil pour personnes âgées (MARPA) de **Saint-Maurice-en-Gourgois**.
- Le mur de soutènement de la RM108 à **Çaloire** a été réparé.

Les chantiers sur le territoire Plaine

- La place des Roches à **Saint-Galmier** a été réaménagée avec la pose de pavés.
- A la suite à des travaux d'enfouissement des réseaux secs, la rue de la Chaux sur la commune de **Andrézieux-Bouthéon** a été réfectionnée en intégrant les modes doux.
- La route Métropolitaine 10 entre **La Fouillouse et Saint-Bonnet-les-Oules** a été réfectionnée, un enrobé à froid, nécessitant moins d'énergie, a été mis en œuvre.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

- Engager le partenariat avec les services de l'État dans le cadre de l'amélioration de l'itinéraire autoroutier entre Lyon et Saint-Étienne.
- Terminer le diagnostic des ouvrages de soutènement.
- Poursuivre le partenariat avec les services de l'État sur la mise en œuvre du projet d'échangeur de la Varizelle.
- Accompagner et suivre le plan de relance voirie et ouvrages d'art.
- Poursuivre l'édition des guides d'aménagement à l'attention des principaux aménageurs du territoire.
- Engager les études d'opportunité de l'échangeur Croix-Bleue sur la commune du Chambon-Feugerolles.
- Cartographier les réseaux de feux tricolores.

Lutte contre les discriminations accessibilité-handicap



SIHAM LABICH
 Vice-présidente chargée de la cohésion sociale, de la politique de la ville, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'économie circulaire

Saint - Étienne Métropole conduit une politique volontariste pour agir contre les discriminations. A cet effet, elle organise, depuis 11 ans, les Semaines de l'égalité. Pendant 3 semaines, en partenariat avec les associations, de nombreuses actions sont mises en place. L'édition 2023 s'est déroulée du 5 au 24 mars 2023 sur 21 communes de la Métropole. Les démarches d'accessibilité sont portées par l'ensemble des directions en lien avec la Commission Métropolitaine Accessibilité (CMA), ce qui permet une coopération avec les associations représentatives du handicap.

NOS ACTIONS 2023

Lutte contre les discriminations :

11^{ème} édition des Semaines de l'égalité du 5 au 24 mars

- Saint-Étienne Métropole organise, planifie, et élabore les supports de communication de la programmation des Semaines de l'égalité en lien avec les associations partenaires et les communes.
- 135 événements figuraient dans le programme 2023 : expositions, ateliers, conférences, tables rondes, actions de sensibilisation.
- SÉM pilote chaque année des temps forts des Semaines de l'égalité :
 - **Le Bus de l'égalité** : 11 associations ou structures spécialisées échangent avec les élèves sur les discriminations, les stéréotypes, le harcèlement et l'égalité ;
 - **La table ronde des entreprises** organisée le 12 mars 2023 à l'École des Mines en partenariat avec les clubs d'entreprises, la CPME, les consulaires, Pôle emploi sur l'emploi des seniors.
 - **La course/marche de l'égalité** organisée avec la Ville de Saint-Étienne le 5 mars 2023 au stade de Méons a réuni plus de 220 personnes ;
 - **La journée de formation des professionnels** le 21 mars 2023 sur la thématique « cyber violence et rapport aux genres, l'exposition des femmes et des filles » en partenariat avec SOS violences conjugales et le CIDFF ;
 - **Plus de 140 partenaires** se sont mobilisés durant les Semaines de l'égalité.

Accessibilité - Handicap :

- La direction Accessibilité-Handicap Ville inclusive et Lutte contre les discriminations soutient les directions dans leurs démarches d'accessibilité
- Elle organise la Commission Métropolitaine Accessibilité qui permet un dialogue régulier avec les associations. Les échanges en commission sont traduits en langue des signes française (LSF).



135 actions

organisées dans le cadre des Semaines de l'égalité.

24 établissements

scolaires ont accueilli le Bus de l'égalité pour des actions de sensibilisation.

En 2023, la CMA et ses groupes de travail ont abordé les sujets suivants : accessibilité du réseau STAS, Vélivert, Coupe du Monde de Rugby, Plan de mobilité (PDM) métropolitain, patinoire, points d'apport volontaire de déchets.

Elle élabore le rapport annuel accessibilité présenté pour information à la CMA, au Bureau et au Conseil de SÉM. Il détaille les actions accessibilité mises en œuvre par la Métropole.

- Accessibilité aux services publics : SÉM poursuit sa convention avec la société Acceo pour l'utilisation d'une application numérique en visio-interprétation. Elle permet à la personne sourde d'être mise en relation à titre gratuit avec un opérateur pour traduire les échanges téléphoniques ou directs. 20 communes de la Métropole bénéficient de ce service.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Lutte contre les discriminations

- Organiser la 12^{ème} édition des Semaines de l'égalité du 8 au 29 mars 2024.
- Renforcer l'implication des communes et la complémentarité avec Saint-Étienne, Ville Inclusive Unesco.

Accessibilité-handicap

- Continuer le soutien des directions dans leurs démarches d'accessibilité.
- Élaborer et présenter en CMA et aux assemblées le rapport annuel accessibilité qui consolide tous les travaux et mesures d'accessibilité mis en œuvre par Saint-Étienne Métropole.
- Poursuivre la réflexion engagée pour favoriser l'accessibilité des grands événements notamment dans le cadre des JO et JOP 2024.
- Reconduire la participation de Saint-Étienne Métropole à la journée nationale du DuoDay.

Fonds d'aide aux jeunes en difficulté et Fonds de solidarité pour le logement



SIHAM LABICH
 Vice-présidente chargée de la cohésion sociale, de la politique de la ville, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'économie circulaire



581 jeunes

aidés, 189 jeunes avec accompagnement social renforcé dans le cadre du FAJD.

2 409 ménages

aidés, 251 ménages accompagnés dans le cadre du FSL.

Le FAJD vise à favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de 18 à 25 ans en les aidant ponctuellement à pallier les difficultés qu'ils peuvent rencontrer (logement, déplacement, alimentation...).

Un accompagnement renforcé est proposé pour des jeunes ayant besoin d'un soutien ponctuel et important dans leur accès aux droits, dans les relations avec l'administration ou la recherche de logement. Saint-Étienne Métropole assure le pilotage du Fonds de Solidarité Logement depuis le 1^{er} juillet 2020.

L'enjeu est d'aider financièrement et d'accompagner les ménages les plus pauvres à accéder à un logement et à s'y maintenir.

NOS ACTIONS 2023

FAJD

- Adoption d'un nouveau règlement intérieur prenant en compte les besoins des jeunes et le projet métropolitain.
- Changement du prestataire assurant l'accompagnement social renforcé afin de mieux répondre aux problématiques des jeunes suivis et de mieux coordonner les différents intervenants.
- Travail sur la communication pour mieux informer les jeunes et les partenaires sur le dispositif.

FSL

- Près de 200 personnes ont été initiées aux écogestes par le biais d'un jeu collectif (Escape Game).
- Des réunions d'information ont été organisées auprès des partenaires intervenant auprès de jeunes. 5 438€ d'aides apportées à des étudiants en situation de précarité.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

FAJD

- Travailler la problématique de l'accès au logement des jeunes avec les différents partenaires.
- Poursuivre le travail engagé sur la communication afin, d'une part, de répondre au mieux aux jeunes en difficulté, et d'autre part, d'informer les intervenants sociaux sur les conditions de mise en œuvre du fonds.

FSL

- Poursuivre une campagne de communication relative au FSL afin de favoriser le recours à ce dispositif d'aide.
- Procéder à d'éventuelles évolutions du règlement intérieur en lien avec le plan pauvreté afin d'être en cohérence avec l'évolution des besoins des ménages.

Prévention spécialisée



SIHAM LABICH
 Vice-présidente chargée de la cohésion sociale, de la politique de la ville, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'économie circulaire

La prévention spécialisée apporte des réponses éducatives ou de socialisation à des jeunes de 11 à 25 ans marginalisés ou en voie de l'être. Les interventions sont mises en œuvre sur le territoire où vivent les jeunes et leurs familles. Elles prennent la forme de travail de rue, d'actions d'accompagnement individuel et de projets collectifs.



2 379 jeunes

suivis dont 1 324 jeunes accompagnés individuellement (données 2022).

3,8 M €

de budget annuel pour 4 associations sur 12 communes.

NOS ACTIONS 2023

- Signature des conventions pluriannuelles d'objectifs et de moyens (CPOM) d'une durée de 4 ans (ACARS, AGASEF, ANEF, SAUVEGARDE 42), pour déployer une mission éducative et pour permettre de prévenir le décrochage scolaire des 11/14 ans, de préparer les 16/25 ans au monde du travail, et de renforcer la présence sociale des équipes dans la rue et en soirée au plus près des jeunes qui en ont le plus besoin.
- Organisation de réunions de bilans partagés de l'activité entre la prévention spécialisée, les communes et la Métropole au travers de rencontres territoriales.
- Lancement des évaluations externes obligatoires en vue du renouvellement de l'autorisation des associations de prévention spécialisée.

- Mise en place de chantiers éducatifs dans le cadre de la Coupe du Monde de Rugby au sein du stade Geoffroy-Guichard. Ce sont 96 jeunes de toute la Métropole qui ont effectué au total 500 heures de chantier (entretien/propreté) au stade.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

- Organiser des bilans partagés d'activité entre la prévention spécialisée, les communes et la Métropole
- Développer des projets expérimentaux et de nouveaux chantiers d'insertion en lien avec les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 (JOP24)
- Finaliser les évaluations externes en vue du renouvellement de l'autorisation des associations de prévention spécialisée.

Développement économique



**NORA
BERROUKECHE**

Vice-présidente
en charge du
développement
économique,
de l'innovation
et des relations
internationales

Saint-Étienne Métropole agit sur tous les fronts pour créer un environnement favorable au développement de nos entreprises et à l'accueil de nouvelles activités : accompagnement des porteurs de projets, aménagement des zones d'activités et résorption des friches industrielles pour accueillir de nouvelles entreprises.

NOS ACTIONS 2023

Aménagement de nouvelles zones d'activités économiques (ZAE) en cours :

- La Grange (Chambœuf), Grange Burlat (Genilac), Les Roches (Extension de la ZI Molina à La Talaudière), Lapra (Saint-Bonnet-les-Oules), Les Flaches (Saint-Galmier), Métrotech (Saint-Jean-Bonnefonds).

Requalification des ZAE existantes et résorption de friches :

- 610 000 € de budget alloué, avec notamment la poursuite de 2 opérations majeures de requalification de ZAE : Plateau des Halles et Ondaine 2026, mais aussi Bargette République (Le Chambon-Feugerolles). Déploiement de la signalétique institutionnelle.

Stratégie immobilière économique :

- Saint-Étienne Métropole dispose d'un patrimoine public réparti sur 9 sites industriels et tertiaires, accueillant 60 entreprises locataires pour près de 1 600 emplois, qui fait l'objet d'interventions techniques visant à en améliorer l'usage ou à l'adapter à des réglementations (décret tertiaire).

- Définition et mise en œuvre d'un plan de valorisation et de cession du patrimoine.

- Implantation de 3 nouvelles activités à Métrotech, soit 540 m² au total, dont le projet de cuisine centrale portée par la SPL De la terre à l'assiette (480 000€ de travaux réalisés par Saint-Étienne Métropole)

- Cessions dans le patrimoine immobilier de la Ville de Saint-Étienne : halle industrielle de 12 550 m² à HEF (Cité Berthiez) ; Héliport (6 600 m²) à Initiative Art Conseil dans la ZI Malacussy ; bâtiment industriel de 1.200 m² (ZI La Chauvetière) à Lachand Industries.

Stratégie foncière économique :

- Élaboration de la stratégie : concertation de l'ensemble des communes de Saint-Étienne Métropole pour une présentation du travail technique réalisé, avis sur les gisements identifiés en vue d'un atterrissage dans le futur PLUi.

- Acquisitions foncières : tènement de 11 ha à L'Horme (secteur La Borie) dans le cadre du projet d'extension de Stelytec (pour compensations environnementales / agricoles) ; tènement de 3 500 m² à Molina attenant à un site de 1 300 m² déjà acquis.



Animation économique territoriale de proximité :

- Accompagnement du tissu économique local : 500 rendez-vous par an avec des dirigeants du territoire, près de 360 entreprises accompagnées en 2023 pour des projets et problématiques.

- Sur 358 projets accompagnés en 2023, 290 projets portent sur la relocalisation ou l'extension de locaux d'entreprises, parmi lesquels 53 ont abouti en 2023, soit 1500 emplois maintenus et, à moyen terme, 115 créations d'emplois et près de 59 M€ d'investissement sur le territoire.

- Attractivité / accompagnement des entreprises exogènes : 98 projets exogènes suivis dont 44 amenés par Invest'in AURA, 15 amenés par l'Aderly et 38 captés en direct. 5 implantations exogènes et 3 projets en cours d'implantation. Organisation de 2 événements à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby 2023.

- Cessions de terrains : plus de 70 ha de foncier commercialisés pour accompagner 9 entreprises (pour un montant total de plus de 3 M€).

- Patrimoine immobilier économique de Saint-Étienne Métropole occupé en location ou vendu : 13 913 m²

- Patrimoine immobilier économique Ville de Saint-Étienne : 19 750 m².

- Projets transversaux : accompagnement à la promotion et commercialisation de l'aéroport, de la mission à Istanbul, du projet d'Exposition universelle à Osaka (2025), développement des collaborations avec les clubs d'entreprise sur les projets/actions de Saint-Étienne Métropole (toile industrielle, territoire d'industrie, biodiversité...).

- Économie Sociale et Solidaire (ESS) : plus de 120 rendez-vous avec des porteurs de projets (62 créateurs reçus et conseillés) et d'entreprises de l'ESS (69 structures, dont 55 endogènes), près de 95 rendez-vous avec des partenaires pour promouvoir l'ESS et déployer les actions de PROCESS, près de 30 actions déployées pour un budget annuel de 165000€, 3e édition du programme «Booster de l'innovation sociale» pour accompagner le changement d'échelle de 5 entreprises, 20 emplois créés en 2023. Organisation de 2 événements en direct dans le cadre du Mois de l'ESS : plus de 250 participants.



NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Accompagnement des entreprises locales :

- Poursuivre et intensifier l'accompagnement des entreprises locales dans leur développement (notamment immobilier et foncier) et le traitement de leurs problématiques.

- Finaliser les projets d'implantation ou d'extension des entreprises en développement (HEF, Ades Technologies, Afrac Services, Astrée Software, Focal, Haulotte, Mob Mondelin, Nidec, Sacar, ministère de l'Intérieur, Novasoie...).

- Lancement de la commercialisation des zones d'activité des Roches (La Talaudière) et Les Flaches (Saint-Galmier).

- Poursuite de la commercialisation des offres économiques existantes (ZAIN, Métrotech, Loti, Grange Burlat, La Grange à Chambœuf...).

- Déploiement de l'offre de médiation foncière dans un contexte de pénurie.

- Consolider par des actions spécifiques l'accompagnement des comptes stratégiques du territoire notamment à l'occasion des grands événements accueillis sur le territoire stéphanois (4ème Conférence économique en mars 2024, JOP 2024...).

7 projets

de zones d'activités économiques (ZAE) en cours d'aménagement soit, à terme, une superficie de près de 20 ha.

Offre d'accueil économique

- Acquisition des fonciers nécessaires à la réalisation d'une voirie traversante sur Plateau des Halles.

- Ondaine 2026 : finalisation des travaux de dépollution du site APERAM au 1er trimestre ; signature d'une convention tiers-demandeur avec Aubert&Duval pour l'acquisition de l'ancien bâtiment d'expédition puis mise en place d'une convention opérationnelle avec EPORA.

- Stratégie foncière économique : traduction spatiale et réglementaire de la stratégie dans le futur PLUi.

- Poursuite du plan de cession du patrimoine immobilier.

- Lancement d'un programme pluriannuel d'amélioration des équipements techniques (chauffage et climatisation notamment) de Métrotech pour pérenniser les implantations.

Entrepreneuriat



NORA BERROUKECHE
 Vice-présidente en charge du développement économique, de l'innovation et des relations internationales



118 entreprises

accueillies dans 5 pépinières et 2 hôtels d'entreprises gérés directement par Saint-Étienne Métropole, tous secteurs d'activités confondus : new manufacturing, photonique, robotique, services aux entreprises ou à la personne, designer, métier du web et artisanat.

Saint-Étienne Métropole accompagne les porteurs de projets dans leur création/reprise au sein de ses pôles entrepreneuriaux. Véritables écosystèmes propices à la réussite des projets, ces pôles offrent un accompagnement individuel pour le développement des projets et des services communs pour entreprendre dans les meilleures conditions.

NOS ACTIONS 2023

Entrées et sorties au sein des pépinières

- 18 nouvelles entreprises ont fait leur entrée dans une de nos pépinières pour un total de 20 dossiers présentés. Ces entreprises sont sélectionnées lors du passage en comité qui regroupe la Chambre de Commerce et d'Industrie Lyon Saint-Étienne Roanne, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, la Maison d'Information sur l'Emploi et la Formation, Loire Sud et Saint-Étienne Métropole.
- 14 entreprises ont quitté les pépinières d'entreprises. La majorité des entreprises restent sur le territoire et quittent les pépinières parce qu'elles arrivent au terme de leur durée légale de présence dans ce type de structure. Un tiers des entreprises quittant les pépinières sont accueillies dans un de nos hôtels d'entreprise.
- Le taux de remplissage des pépinières dépasse les 85%.

Projet de construction du Bâtiment des Hautes Technologies 2 (BHT2)

- Pour faire face à la demande croissante en hébergement à destination des entreprises de haute technologie, la programmation du BHT2 a été initiée début 2023 et la faisabilité est en cours de validation suite à une évolution majeure du programme : l'orientation optique/photonique qui a été donnée à ce bâtiment à l'été 2023. Plusieurs acteurs majeurs ont été identifiés comme les utilisateurs clés du futur équipement. Livraison prévue début 2027.

Renouvellement du marché de formation Pep4you

- Le programme Pep4You a été renouvelé fin 2023 après avoir connu un succès important sur ses 3 premières années. Il intégrera désormais un lot spécifique dédié à l'entrepreneuriat écoresponsable. En 2023, 58 entrepreneurs ont participé à au moins une des sessions proposées.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Modernisation de l'offre de service Entrepreneuriat

- L'offre de service Entrepreneuriat concerne les activités en cours de création sur le territoire métropolitain. Elle vise à proposer un contexte et un environnement favorisant le lancement d'activité. En 2024, l'offre s'étoffe avec une proposition d'animations et de formations renforcée ainsi qu'un accompagnement individuel mensuel sur les 18 premiers mois du lancement de l'activité. Les partenaires de Saint-Étienne Métropole, qui apportent un soutien important au développement d'activité (notamment via l'accès à des financements) seront également largement proposés à nos entrepreneurs. Cette offre se matérialise sous la forme du dispositif « Accompagnement Entrepreneuriat », comprenant l'hébergement en pépinière.

Pack « Information/diagnostic Entrepreneuriat Écoresponsable »

- En 2024, un ensemble d'ateliers de sensibilisation/information et des diagnostics/plans d'action sera proposé aux résidents de pépinières et hôtels d'entreprise pour leur permettre d'appréhender les enjeux, impacts et opportunités de la transition écologique sur leurs activités. Ce pack présentera des thématiques essentielles comme la RSE, l'économie circulaire, l'écoconception, le numérique responsable, la marque employeur... Il consiste également en la création d'un groupe de travail resserré autour de 10 à 12 entreprises hébergées qui œuvreront à définir des leviers d'action par ou pour les entrepreneurs.

Relations internationales



NORA BERROUKECHE
 Vice-présidente en charge du développement économique, de l'innovation et des relations internationales

Outil de rayonnement et d'attractivité du territoire, les relations internationales contribuent au développement socio-économique du territoire en ouvrant des réseaux et en créant des opportunités d'affaires. Les priorités stratégiques sont de renforcer la notoriété internationale du territoire et de créer un environnement favorable au développement international de ses forces vives.

NOS ACTIONS 2023

Afterwork Jeunes Ambassadeurs

La direction des Relations Internationales et le service Enseignement Supérieur ont réuni les étudiants internationaux membres du programme « Jeunes Ambassadeurs » pour leur présenter les atouts d'attractivité du territoire: filières d'excellence, grandes écoles, outils d'accompagnement à la création d'entreprises...

Cet afterwork et l'accompagnement par un entrepreneur expérimenté offrent à ces jeunes une chance de remporter le trophée des Jeunes Ambassadeurs pour réaliser un projet de coopération économique entre Saint-Étienne Métropole et leur territoire d'origine.

Lancement du Fonds Eau : « Garantir l'accès de tous à l'eau, l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau dans le monde d'ici 2030 » ODD n°6

Saint-Étienne Métropole a créé un Fonds Eau dédié à soutenir des actions de coopération décentralisée, d'aide d'urgence et de solidarité internationale avec des collectivités étrangères et leurs groupements dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. 4 projets ont été soutenus en 2023, pour un montant total de 33 300€.

Mobilité Européenne : améliorer l'accompagnement des jeunes

En réunissant des professionnels de la mobilité des jeunes, la direction des Relations Internationales et le service Enseignement Supérieur ont ouvert un espace d'échange de bonnes pratiques entre diverses structures de l'enseignement supérieur, enseignement secondaire, enseignement professionnel et éducation populaire.

Mission Export Istanbul

Saint-Étienne Métropole mène une politique volontariste en matière de développement international pour démontrer l'attractivité du territoire métropolitain et le dynamisme de son tissu économique. En 2023, une mission organisée en partenariat avec Business France a permis d'accompagner 7 entreprises à l'export, avec un programme business sur mesure pour développer leurs affaires à l'international.



77 internationaux

accueillis pour des visites d'étude ou la mise en œuvre d'actions partenariales.

47 professionnels

ont pris part à la journée « Mobilité européenne : Améliorer l'accompagnement des jeunes ».

Business Club Rugby de Saint-Étienne

A l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby, Saint-Étienne Métropole s'est associée à la Team France Export et Team France Invest pour organiser le Business France Rugby Club Saint-Étienne. Organisé autour d'une séquence export dédiée aux chefs d'entreprises de la métropole et du Département de la Loire, le Business Club Rugby Saint-Étienne a permis d'informer sur les filières d'excellence du territoire, sur les dispositifs d'accompagnement à l'export et de favoriser les échanges via un temps de networking.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

- Promouvoir le territoire auprès d'un public d'étudiants internationaux de haut niveau : poursuite des actions avec les Jeunes Ambassadeurs.
- Ouvrir des réseaux internationaux pour les entreprises du territoire : poursuite des missions export.
- Contribuer à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable : poursuite du soutien aux projets de coopération internationale dans le champ de l'eau et de l'assainissement.

Innovation / Soutien aux startups



NORA BERROUKECHE
Vice-présidente en charge du développement économique, de l'innovation et des relations internationales

90 projets

innovants (startups et PME) en cours d'accompagnement dans le cadre du dispositif Mind, dont 15 nouveaux projets identifiés en 2023 pour un montant de 1 988 000 €.

La politique de soutien a vocation à accélérer la création des « pépites » de demain. L'objectif est d'agir sur : l'accélération de l'innovation en favorisant les interfaces entre laboratoires et startups et en développant les aides dans le domaine du design, du numérique et des hautes technologies ; l'investissement dans les startups en mobilisant des fonds d'investissement souverains et sensibles aux enjeux territoriaux.

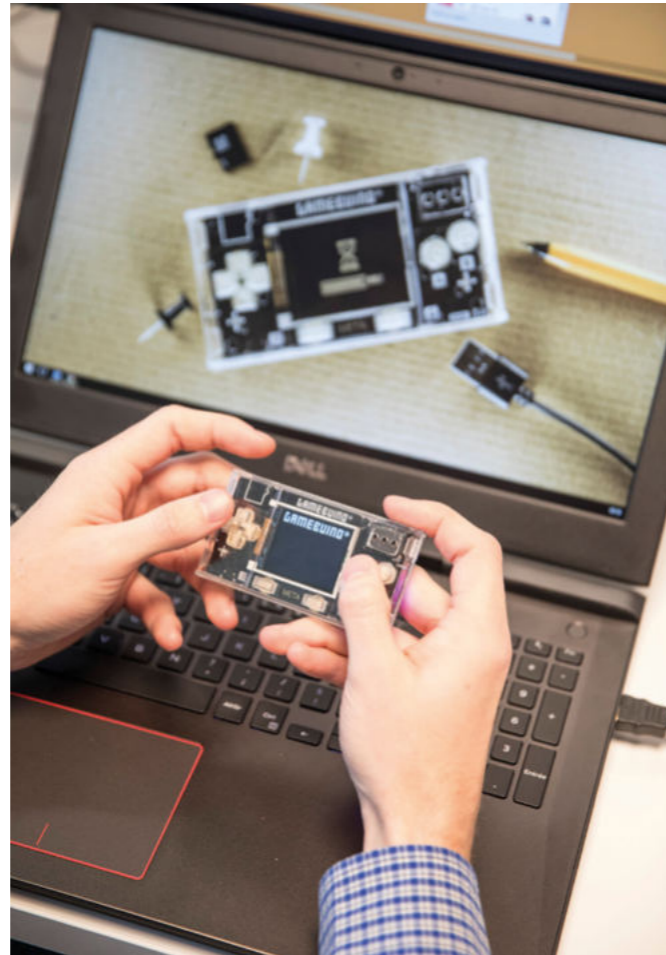
NOS ACTIONS 2023

Accompagnement de jeunes entreprises

L'accompagnement de jeunes entreprises innovantes à travers le dispositif Mind – Métropole innovation design - permet d'offrir un accompagnement personnalisé grâce à une mise en relation ciblée avec l'écosystème d'innovation et à des aides à l'innovation tout au long de leur parcours de création, de l'idée jusqu'à son développement. 15 nouveaux projets innovants identifiés et accompagnés en 2023.

Les aides proposées ont permis de soutenir les projets à hauteur de 1,98 M€

- Structuration : financement de prestations internes et externes d'accompagnement au business model et au juridique.
- Expérimentation : permettre aux porteurs de projets de tester leurs produits ou services auprès des structures publiques et/ou privées de la Métropole.
- Transfert technologique/recherche : mobilisation de la fondation Enseignement supérieur recherche (ESR). 15 projets ont été financés en 2023 pour un montant global de 631 k€.
- Aide à la preuve de concept et au développement : mobilisation du dispositif D2In (Dispositif intégré à l'innovation), opéré par la BPI pour le compte de Saint-Étienne Métropole. En 2023, 9 projets pour 575K€ : 350 K€ en subvention et 225 K€ en avance récupérable.



- Aide à la levée de fonds : prise de participations au capital des entreprises accompagnées via :
 - la Société de capital risque (SCR) aux côtés de Clermont Auvergne Métropole et d'investisseurs privés dont le gestionnaire du fonds est UI investissement.
 - le Fonds d'amorçage industriel métropolitain (FAIM) aux côtés de la Métropole de Lyon, de la Banque des territoires et d'investisseurs privés dont le gestionnaire est Demeter. En 2023, le montant investi est de 650 M€ via la SCR métropole innovation sur les sociétés Predisurge et Travelassist.

Nouveau dispositif Welcome Pack Design

Il vise à accompagner les entreprises à passer le pas et à expérimenter le design afin de pouvoir en mesurer tous les effets positifs. Le dispositif a contribué au développement de 6 entreprises pour un montant de 132 k€.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Continuer à sourcer et à accompagner des projets innovants dans le cadre de la politique économique et d'innovation de Saint-Étienne Métropole. L'accompagnement mobilisera les différents dispositifs d'aide à l'innovation.

Proposer un accompagnement spécifique dans le domaine du numérique en mettant en place un Welcome pack « numérique » : un dispositif d'accompagnement digital pour toutes les sociétés qui souhaitent prendre le virage de la digitalisation afin d'accélérer leur développement. Ce « Welcome pack » s'adressera à toutes les startups installées ou envisageant de s'installer sur le territoire.

Il s'agira aussi d'accompagner le développement des fonds d'investissement par la recherche d'investisseurs privés.

Innovation / Filière métropolitaine « santé »



NORA BERROUKECHE
Vice-présidente en charge du développement économique, de l'innovation et des relations internationales

La dynamique de la filière « Santé » du territoire repose sur le maillage des acteurs et la construction collective. Il s'agit de viser la consolidation d'un écosystème performant, fertile en innovations, avec des retombées en matière de valorisation industrielle (PME), de créations de startups, d'attractivité auprès des étudiants, chercheurs, entreprises...

NOS ACTIONS 2023

Animer l'écosystème local de santé :

- Saint-Étienne Métropole a soutenu l'animation du tissu local de santé déployé par la grappe d'entreprises Novéka.
- Saint-Étienne Métropole a accompagné le plan d'actions du Gérontopôle Auvergne Rhône-Alpes.
- Saint-Étienne Métropole a appuyé l'ouverture du 1^{er} tiers-lieu en santé de France, le Danaecare Lab.

Favoriser l'émergence de l'innovation en santé et l'interface Science/Industrie :

- Saint-Étienne Métropole a soutenu 10 projets collaboratifs dont AortAI – École des Mines de Saint-Étienne (simulation numérique) en partenariat avec la start-up Predisurge, Sensobact – Énise (recyclage fil d'impression 3D antibactérien) ou encore Perco (perturbateurs endocriniens et alimentation) – Université Jean-Monnet, financé dans le cadre d'un 1^{er} appel à manifestation d'intérêt lancé par la Métropole en collaboration avec le Cancéropôle Lyon Auvergne Rhône-Alpes et la grappe d'entreprises Novéka.

Accompagner les entreprises de santé dans leur recherche et développement et dans leur croissance :

- Dans le cadre de ses dispositifs d'aide à l'innovation, Saint-Étienne Métropole a apporté et/ou poursuivi son soutien de 20 entreprises du secteur de la santé.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Animer l'écosystème local de santé :

- Contribuer à la consolidation d'une communauté d'intérêts, mêlant industriels, soignants, et chercheurs, dans une logique collaborative avec le partage d'objectifs communs.



+ de 550 000 €

de soutien métropolitain à des projets issus d'unités de recherche en santé et entreprises du secteur, soit un montant inédit depuis la création de la collectivité.

20 entreprises

innovantes de la santé accompagnées et soutenues au titre des aides à l'innovation de SÉM.

- Continuer à accompagner la montée en puissance de Novéka et du Gérontopôle AURA, structures qui favorisent la reconnaissance du territoire stéphanois comme moteur dans le domaine de la santé, et plus particulièrement les Medtechs, la silver économie et la prévention.

Favoriser l'émergence de l'innovation en santé et l'interface Science/Industrie/Patients :

- Par des rencontres régulières des équipes de recherche du territoire, accélérer la détection au sein des laboratoires de recherche mais aussi des unités de soins et des acteurs socio-économiques de concepts ayant le potentiel pour devenir des innovations.
- Poursuivre le soutien à des projets de recherche, en particulier recherche-action prenant pour terrain d'expérimentation le territoire métropolitain mais également à des formations d'excellence, avec, par exemple, l'ouverture programmée en septembre 2025 du 1^{er} CFA en France consacré à l'animation des tiers-lieux de santé porté par Danaecare.

- Traduire les résultats de la recherche en réalisations concrètes au bénéfice de la population avec, par exemple, le soutien au projet de recherche en droit visant l'élaboration d'un statut juridique de l'étudiant-aidant.

Accompagner les entreprises de santé dans leur recherche et développement et dans leur croissance :

- Continuer à favoriser le passage de l'« invention » à l'innovation notamment en s'appuyant sur les dispositifs d'aide à l'innovation mais aussi d'hébergement de Saint-Étienne Métropole en incitant à la création d'entreprises innovantes.
- Accroître l'assise financière et stratégique d'entreprises de santé, notamment par des prises de participations.
- Faciliter l'implantation, sur le territoire, d'entreprises de santé nationales et internationales.

Innovation / Filière métropolitaine « Industrie »



NORA BERROUKECHE
Vice-présidente en charge du développement économique, de l'innovation et des relations internationales

La filière « Manufacturing » du territoire repose sur un tissu industriel dense et sur des excellences scientifiques et technologiques différenciantes. La structuration de cette filière repose sur un travail collectif engagé avec l'ensemble des acteurs de l'écosystème. Le Manufacturing est et doit rester un marqueur fort du territoire.

NOS ACTIONS 2023

Faire de l'industrie un marqueur fort du territoire avec une démarche d'attractivité

- Soutien de l'action d'animation de l'écosystème conduite par les pôles Minalogic, CIMES, la grappe industrielle Mécaloire et le GIE Manutech USD.
- Soutien de la mise en place du projet Quatrium Auvergne Rhône-Alpes, plateforme d'accélération vers l'industrie du futur.
- Accompagnement de Manutech dans le cadre de la réflexion menée par le GIE sur sa nouvelle stratégie à 10 ans.

Développer et transformer le tissu industriel

- Soutien de l'intégration du numérique dans les entreprises par le soutien au déploiement du dispositif Easytech par Minalogic et de Pingstar par le Cluster Digital League.
- Soutien de la Fondation pour la médiation industrielle qui a pour objectif de renforcer l'attractivité des métiers industriels et la formation et retisser le lien entre industrie, territoire et habitants.
- Soutien de l'action Production France conduite par Mécaloire.
- Saint-Étienne Métropole a été à nouveau labellisée Territoire d'industrie. Le programme vise à apporter, dans et par les territoires, des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie.
- Accompagnement des entreprises et des organismes de formation pour favoriser le développement de nouvelles formations, en réponse aux besoins de recrutement des entreprises. Des démarches sont en cours dans les domaines de l'agro-alimentaire et de l'optique photonique.

Favoriser l'émergence de l'innovation

- Par des rencontres régulières des équipes de recherche du territoire, accélérer la détection au sein des laboratoires de recherche mais aussi des PME du territoire.

598 125 €

pour soutenir le projet Quatrium.

212 500 €

de soutien à des structures assurant l'animation de l'écosystème d'innovation et l'émergence de projets structurants.



- Saint-Étienne Métropole poursuit avec l'agence d'urbanisme Épures la mise en place d'une toile industrielle et un portrait de territoire Manufacturing.
- Soutien de 2 entreprises du territoire dans le cadre d'un projet innovant présenté et validé pour un soutien dans le cadre du dispositif I-Demo.
- Accompagnement à l'émergence de la plateforme Matière Numérique.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Faire de l'industrie un marqueur fort du territoire avec une démarche d'attractivité

- Poursuite de l'action Production France conduite par Mécaloire ayant pour objectif de localiser ou relocaliser des activités de production.
- Mise en place d'une animation dédiée à la filière optique photonique et poursuite des actions permettant de faire de Saint-Étienne Métropole un territoire de référence dans le domaine de la photonique par l'instauration notamment d'un lieu totem dédié (BHT2).
- Poursuivre les actions d'attractivité du territoire à travers ses excellences scientifiques et technologiques : réflexion d'un Welcome Pack Manufacturing.
- Poursuivre les réflexions sur l'implantation de la plate-forme Matière Numérique dans les halles Barroin.

Développer et transformer le tissu industriel

- Accompagnement au déploiement sur le territoire de la plateforme d'accélération industrie du futur Quatrium.
- Participer au projet innovant porté par des consortiums locaux dans le cadre du dispositif I-Demo.

Mise en place d'outils d'intelligence économique

- Poursuivre avec Épures la mise en place d'une toile industrielle Manufacturing.
- Par des rencontres régulières des équipes de recherche du territoire, accélérer la détection au sein des laboratoires de recherche mais aussi des PME des idées ayant le potentiel pour devenir des innovations.

Enseignement supérieur et recherche



CHRISTOPHE FAVERJON
Vice-président chargé de l'enseignement supérieur

Avec l'ambition d'atteindre 40 000 étudiants à l'horizon 2035, renforcer l'attractivité étudiante et scientifique constitue un objectif prioritaire pour Saint-Étienne Métropole. Il s'agit également de contribuer à la modernisation des campus et à leur intégration au projet urbain ainsi que de favoriser les collaborations notamment avec le monde économique.

NOS ACTIONS 2023

Projets de modernisation des campus :

- Le **Centre des Savoirs et de l'Innovation** accueille, dans l'ancien bâtiment des Forges situé sur le campus Manufacture, près de 900 étudiants, doctorants, enseignants, chercheurs. Le second bâtiment du CSI devrait être mis en service en septembre 2024.
- Le chantier de **rénovation du campus Tréfilerie** se poursuit.
- L'École des Mines démarre les travaux de restructuration d'une ancienne friche industrielle dans le cadre du **projet TWIN**.

Soutien à l'innovation :

- Un soutien a été apporté à l'**amorçage de formations et recherches d'excellence grâce au Fonds de soutien à l'Enseignement Supérieur Recherche Innovation**.
- Dans le cadre de la **convention triennale visant à accompagner le projet de développement de l'Université Jean Monnet**, des avancées significatives sont à noter sur les 3 axes. Le soutien de la Métropole est notamment venu conforter les domaines d'excellence qui font la signature scientifique de l'Université, soutenir la structuration de plusieurs Graduate School et contribuer à la visibilité et l'attractivité nationale comme internationale de l'Université.

Orientation et promotion de la qualité d'étude :

- Soutien au **Forum de l'enseignement supérieur et au Salon de L'Étudiant**.
- Soutien à l'**accueil des étudiants internationaux** avec Students Welcome Desk et Jeunes Ambassadeurs. Co-organisation d'une journée de l'Europe.

Valorisation et vulgarisation scientifiques :

- Organisation du **BBQ de l'innovation** avec la SATT PULSALYS.



30 350

étudiants sur la Métropole, avec une progression notable du nombre d'alternants.

190 000 €

représente le budget consacré à la diffusion de la CSTI (culture scientifique, technique et industrielle).

- L'action du **CCSTI (Centre de diffusion de la Culture Scientifique, Technique et Industrielle) La Rotonde** a été soutenue, avec notamment le développement d'Explora, l'organisation de la Nuit Européenne des Chercheurs et la mise en place d'une académie de médiation sur le territoire.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Contrat de Plan État-Région (CPER) et plan de relance métropolitain :

- Accompagner les projets d'investissement des établissements d'enseignement supérieur dans le cadre notamment du CPER, à l'instar du projet scientifique LUMEX porté par l'UJM et du projet immobilier Campus du Futur de l'École des Mines.
- Formaliser et décliner le Schéma Campus 2030.

Attractivité étudiante et scientifique :

- Soutenir les événements d'orientation comme le Forum de l'Enseignement Supérieur (FESUP) en mars et le Salon de L'Étudiant en novembre.
- Travailler au maillage et au développement des formations sur le territoire : filière photonique, campus des métiers, lycée international, ouverture sociale, formations à caractère innovant et/ou d'excellence, etc.
- Faciliter les projets inter-établissements à enjeu pour l'attractivité étudiante et scientifique du territoire : centre de santé étudiant (projet piloté par l'UJM), accueil des publics internationaux, etc.
- Suivre et anticiper les évolutions grâce à l'observatoire de la vie étudiante et scientifique en lien avec l'agence d'urbanisme Épures.
- Favoriser l'entrepreneuriat étudiant et la valorisation de la recherche à travers des événements dédiés et l'animation d'un comité réunissant les acteurs concernés.

Transition numérique



MARC CHASSAUBÉNÉ
 Vice-président chargé du design, de la culture et du numérique



155 ordinateurs
 recyclés et fournis aux associations et/ou aux citoyens.

565 iPad
 déployés dans 108 classes élémentaires de la Métropole.

Nouveau plan numérique à l'école 2023-2027, offre de services aux communes, poursuite du déploiement de la fibre, seconde vie des ordinateurs... La Métropole s'est engagée dans le numérique et poursuit ses efforts pour que tous - acteurs économiques, collectivités et habitants - puissent en tirer le maximum de bénéfices.

NOS ACTIONS 2023

Services aux habitants

- Numérique à l'école : déploiement de classes mobiles et d'écrans d'affichage dans les écoles de la Métropole dans l'objectif de préparer les élèves à la révolution numérique.
- Numérique responsable : Un travail conjoint entre la DSIN et le service Inclusion Numérique a été réalisé avec pour objectif de redonner une seconde vie aux ordinateurs. 155 ordinateurs ont été recyclés et fournis aux associations et/ou aux citoyens.

Services aux communes :

- Dans le cadre de l'offre de services numériques aux communes, Saint-Étienne Métropole a mis un portail dédié à leur disposition. L'interface d'accès aux applications a été améliorée, permettant un accès à 16 applications depuis tablette ou smartphone, dont le Système d'information géographique métropolitain (SIG). 256 comptes ont été créés.
- Des réunions trimestrielles ont été organisées avec les représentants des communes sur des thématiques

numériques prédominantes, notamment la présentation de produits et bonnes pratiques en matière de cybersécurité.

- La plateforme d'échange a été améliorée, 281 fichiers ont été partagés.
- L'application Sésame, permettant aux utilisateurs de la plateforme de gérer en autonomie le changement et la récupération de mots de passe de leurs applications a été mise en place.
- Pour objectif d'accompagner la mise en conformité des communes membres au Règlement Général de la Protection des Données (RGPD), 15 communes poursuivent leur démarche *via* l'offre de service élaborée par Saint-Étienne Métropole et un prestataire expert.
- Numérique à l'école : 10 communes ont accès à l'Espace Numérique de Travail des écoles dans le cadre d'un projet pilote.
- Le logiciel d'instruction d'urbanisme a été remplacé, permettant une connexion simplifiée pour les communes *via* une interface web moderne. Le nouveau guichet urbanisme et foncier permet maintenant l'affichage réglementaire numérique des dossiers déposés.
- Afin de faciliter et d'accélérer le déploiement du très haut débit, Saint-Étienne Métropole suit l'avancement de l'opérateur déployeur (Orange) et accompagne les communes : 87 % (+4,2 % en 2023) des habitations sont désormais raccordables à la fibre optique sur son territoire.



NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Services aux habitants

- Poursuite du Plan numérique à l'école 2023/2027 avec le déploiement de tablettes en maternelle et en élémentaires avec 9 heures de formation par enseignant équipé, la mise en place d'un catalogue de petites fournitures pour les écoles, la proposition de numérique sans écran en maternelle.
- **Fibre optique** : Poursuivre le suivi et faciliter le déploiement dans les communes auprès de l'opérateur déployeur (Orange). 100 % des écoles seront éligibles à la fibre en 2024 (opérateurs : Lotim ou Orange) et plus de 90 % seront en fibre d'ici la rentrée 2024.
- **Numérique responsable** : Une mise à niveau et une sensibilisation au numérique responsable *via* des ateliers sont prévues en complément des dons. Une convention est signée avec l'association Envie Loire, un partenaire local qui nous permet de recycler de manière réglementaire le matériel informatique. Nous avons

recyclé plus de 3 tonnes de matériel informatique depuis le début de l'opération.

Services aux communes

- Poursuivre l'offre de services numériques aux communes de Saint-Étienne Métropole.
- Développer de nouvelles applications *via* le système d'information géographique métropolitain (SIG).
- Poursuivre l'accompagnement auprès des communes aux bonnes pratiques informatiques en particulier en matière de cybersécurité.
- Proposer aux communes de Saint-Étienne Métropole de moins de 3500 habitants l'utilisation du nouveau logiciel d'instruction d'urbanisme.
- Proposer l'utilisation de l'Espace Numérique de Travail des écoles à toutes les communes de la Métropole.

Emploi et insertion professionnelle

Pour accompagner efficacement l'ensemble des demandeurs d'emploi sur le marché du travail, Saint-Étienne Métropole intervient aux côtés des partenaires de l'emploi à travers un ensemble de dispositifs dédiés : recours aux clauses sociales dans les marchés publics, plan local pour l'insertion et emploi (PLIE), structures d'insertion pour l'activité économique (SIAE).

NOS ACTIONS 2023

Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE)

Saint-Étienne Métropole oriente et accompagne les demandeurs d'emploi dès la 1ère phase d'accueil avec 18 référents de parcours. 1 466 bénéficiaires ont ainsi été accompagnés en 2023 via le dispositif Loire, ce qui représente 1 300 étapes emploi mobilisées (dont 599 étapes de mobilisation, 111 étapes d'intégration à l'emploi, 81 en ateliers et chantiers d'insertion...) et 485 sorties dont 179 vers l'emploi durable.

Signature d'un nouvel accord cadre (2023-2027) avec l'Etat, le Département et Pôle Emploi pour la mise en œuvre du dispositif Loire. Les crédits fléchés pour Saint-Étienne Métropole sont plus importants que ceux attendus : 6 807 439 € pour la période 2021-2027.

La Métropole en financeur de la formation sur certaines filières prioritaires

Le financement de SÉM est dédié à la formation de remise à niveau et compétences de base (savoir lire et écrire) (5 755 heures de formation, 120 personnes ayant suivi le cursus) et à l'École de la deuxième chance (100 000 € / an, 2 000 stages et 1 000 entreprises partenaires depuis le début du dispositif).

Les leviers d'insertion et d'accès à l'emploi de la population

- **Clauses sociales dans les marchés publics et privés :**
 - Près de 150 000 heures d'insertion réalisées en 2023, pour près de 400 salariés bénéficiaires en contrat de travail,
 - 18 maîtres d'œuvre impliqués dans le dispositif. Arrivée d'un nouveau poste de facilitateur financé à 80% par l'État pour développer les clauses dans les marchés de l'État et l'ANRU. Participation à la mise en œuvre de clauses et de marchés réservés dans le cadre de la Coupe de Monde de Rugby.
- **L'École de la deuxième chance :** 109 jeunes accueillis en 2023, dont 25% sont issus des quartiers « politique de la ville » (QPV).
- **Expérimentation de nouvelles actions pour lever les freins des publics éloignés de l'emploi :**
 - « Like You », un diagnostic mobilité mis en œuvre par Garage 404,
 - « Agir Emploi », une action portée par FACE Loire.



DELPHINE JUSSSELME
Vice-présidente chargée des politiques d'insertion par l'économie et l'emploi

Stratégie Territoriale Emploi Formation (STEF)

Mise en œuvre par l'association Emploi Loire Observatoire (ELO), elle a permis en 2023 :

- De sensibiliser plus de 100 demandeurs d'emplois aux métiers de l'industrie, du bâtiment et des transports au travers de 2 demi-journées de présentation par les branches professionnelles dans le cadre de l'action #NouveauDépartPro,
- De déployer le projet Orientation Industrie (AAP de la Fondation ILYSE) permettant aux jeunes de 11 à 16 ans de découvrir les métiers de l'industrie étape par étape, via des escapes games, des visites d'entreprises, la participation à Talents & Métiers, et en les accompagnant vers un stage de 3^{ème} en industrie,
- D'organiser la 2^e édition de l'action phare « Talents et Métiers » (6, 7 et 8 juin 2023) : plus de 900 visiteurs (collégiens, lycéens, professeurs, non scolaires, prescripteurs) accueillis sur 3 jours sur des parcours guidés pour découvrir de façon ludique 15 métiers issus des secteurs de la métallurgie, du bâtiment et du transport,
- D'expérimenter un nouvel événement dédié au secteur du service à la personne, « Vers un métier humain », qui s'est tenu le 25 avril 2023 et qui a réuni plus de 40 personnes. Objectif : découvrir les métiers de ce secteur autour de 3 pôles (entretien du domicile, aide aux actes essentiels, aide à la vie sociale),
- D'actualiser le Portrait des métiers porteurs pour le territoire de SÉM.

Maison de l'emploi

- **Événements organisés par le service Emploi-Insertion :**
 - Vœux de la Maison de l'emploi : jeudi 19 janvier 2023
 - Le pique-nique de la Maison de l'emploi : mardi 27 juin 2023
 - La Maison de l'emploi fête l'écomobilité, du 26 septembre au 10 octobre 2023
 - Les petits-déjeuners de la Maison de l'emploi avec 9 petits-déjeuners mensuels organisés par les structures présentes.
- **Événements Emploi organisés à la Maison de l'emploi :**
 - **Information collective et recrutements :**
11 structures ont organisé des informations collectives pour des recrutements : 8 structures internes à la Maison de l'emploi (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), Fondation agir contre l'exclusion (Face Loire), Maison de l'information sur la formation et l'emploi (Mife), Mission locale jeunes (MLJ), Union régionale des associations de parents d'enfants déficients auditifs Rhône-Alpes (Urapeda), Saint-Étienne Métropole et Ville de Saint-Étienne), 3 structures extérieures (CREPI, Les O Nids, MisterTemp), soit un total de 108 demi-journées et près de 3 600 personnes accueillies.



1 466 personnes
éloignées de l'emploi accompagnées par 18 référents de parcours dans le cadre du PLIE.

150 000 heures d'insertion
réalisées pour près de 400 personnes en contrat de travail dans le cadre des clauses d'insertion dans les marchés publics et privés.

- **Ateliers et formation :**
16 structures ont organisé des ateliers et formations, dont 11 internes à la Maison de l'emploi : Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), centre interinstitutionnel de bilans de compétences (CIBC), Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), Centre information orientation (CIO), Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF), Fondation agir contre l'exclusion (Face Loire), France Active Loire, Maison de l'information sur la formation et l'emploi (Mife), Positiv Planet, PE, Réseau Initiative Loire et Saint-Étienne Métropole.
5 structures extérieures ont organisé des ateliers et formations : Aid'Auto 42, Aurora, Club régional d'entreprises partenaire de l'innovation (Crep); Écrit 42, Habitat et Métropole.
Soit, au total, 243 demi-journées et 2450 personnes accueillies.
Au total, **près de 6 002 personnes accueillies en 2023** au cours de 351 demi-journées organisées par 22 structures (15 internes à la Maison de l'emploi et 7 extérieures à la Maison de l'emploi), soit une affluence moyenne de 491 visiteurs par jour.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

- **Mettre en œuvre la programmation PLIE 2024** à la suite du nouvel appel d'offres lancé en septembre 2023, avec pour objectif un renouvellement de près de 30 % de la programmation.
- **Améliorer l'accès des publics au numérique :** mise en place d'ateliers ciblés à la cyberbase et accompagner la filière de reconditionnement des ordinateurs portables pour équiper les participants du PLIE.
- **Améliorer la prise en charge des difficultés psycho-sociales des publics :** formation des référents de parcours et accompagnement technique pour les situations les plus difficiles.
- **Clauses sociales dans les marchés publics et privés :**
 - Participer à la mise en place du Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (Spaser) de Saint-Étienne Métropole et de la Ville de Saint-Étienne ;
 - Développer les clauses sociales dans les marchés de l'État et de ses opérateurs ou établissements ;
 - Féminiser des clauses sociales ;
- **Développement de l'embauche directe :**
 - Améliorer la communication du service auprès du grand public, des partenaires, des entreprises et des communes.
 - Maison de l'emploi : consolider et développer des animations et l'organisation d'événements autour de l'emploi.

Design



MARC CHASSAUBÉNÉ
Vice-président chargé du design, de la culture et du numérique

Saint-Étienne Métropole a fait du design sa stratégie d'attractivité et de développement territorial. Cette démarche, unique en France, permet à Saint-Étienne Métropole de se positionner dans le paysage des grandes Métropoles d'aujourd'hui et de demain.

NOS ACTIONS 2023

France Design Week

Du 14 au 28 septembre 2023, a eu lieu la France Design Week. Saint-Étienne, Lyon, Grenoble et dix autres villes de la région Auvergne Rhône-Alpes ont fait rayonner le design français : expositions, installations, conférences, portes ouvertes, workshops... Sur le territoire de Saint-Etienne-Métropole, 16 événements et expositions ont ainsi été programmés sur 7 communes.

- Parmi les événements sur le site de la Cité du design : la pose de la première pierre de la Galerie Nationale du Design. Sur 1000 m² au cœur de l'ancienne Manufacture nationale d'armes, une exposition annuelle racontera et questionnera le design sous toutes ses formes, en s'appuyant sur les grandes collections nationales. Inscrite dans l'opération « Cité du design 2025 » portée par Saint-Étienne Métropole, elle est copilotée par le MAMC+ et la Cité du design, avec le soutien de l'État et de grandes institutions culturelles : Centre national des arts plastiques, Musée national d'art moderne – Centre Pompidou, Musée des arts décoratifs et du design de Bordeaux.
- À Firminy : Ça bouge en ville ! Sport & architecture pour demain. Le Site Le Corbusier proposait aux visiteurs de s'interroger sur la place du sport dans la ville de demain face aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui, à travers une exposition événement.
- À Rozier-Côtes-d'Aurec : Design Puissance 10 - Exposition itinérante sur l'histoire du design dans la métropole stéphanoise, conçue avec les designers du collectif Inclusit design.
- Doizieux – La Terrasse-sur-Dorlay – Saint-Romain-en-Jarez : Visitez le patrimoine de la Vallée de Dorlay – en train, en bus, à vélo ou à pied, c'est possible ! Installation d'une signalétique temporaire pour découvrir le patrimoine industriel de la vallée (le 17 septembre 2023 dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine).
- Sainte-Croix-en-Jarez : Le jeu des Cartusiens est un jeu de cartes conçu par le Studio Idaë pour valoriser et transmettre la mémoire du village de Sainte-Croix-en-Jarez.

Design dans les communes

Dans le cadre de la démarche Design dans les communes, portée par Saint-Étienne Métropole, et du programme européen Créative Europe Smoties Humancities porté par la Cité du design, des ateliers participatifs ont été menés par des designers pour faire émerger



des projets pouvant contribuer au développement et à l'attractivité des petites communes. L'enjeu des mobilités douces dans les petites communes a été immédiatement identifié. En 2023, des designers ont travaillé sur le futur de la mobilité des habitants de Saint-Paul-en-Jarez, la Terrasse-sur-Dorlay et Doizieux au cœur du patrimoine industriel de la filière textile de la vallée du Dorlay et du patrimoine naturel du Pilat. Lors des Journées Européennes du Patrimoine, des parcours vélos et piétons et une signalétique temporaire pour la découverte du patrimoine de la vallée ont été expérimentés (un événement labellisé France design Week).

Observatoire du design

Dans une logique partenariale et d'animation du réseau de la « filière design », Saint-Étienne Métropole s'est associée à la Cité du design, designers + et l'agence d'urbanisme de Saint-Étienne (Épures) pour concevoir les premières enquêtes à destination des entreprises et des designers afin de constituer la base de données et les indicateurs pertinents qui pourront être consolidés chaque année. Outil indispensable à la stratégie du territoire pour la mise en place d'une politique de développement du design, cet observatoire offrira ainsi une meilleure connaissance de l'écosystème du design et une mesure continue de son impact. Les deux premières enquêtes, offre en design à destination des designers et demande en design à destination des entreprises, ont été réalisées en 2023.

Cité du design

Dans le cadre de sa mission de diffusion et de soutien du design, la Cité du design initie un nouveau cycle d'expositions monographiques dédiées à la jeune scène française et européenne, intitulé « Présent >> Futur ». Parce que le design est à la jonction de deux mondes, la culture et l'entreprise, le cycle « Présent >> Futur » permet également à chaque designer invité d'engager un dialogue avec une PME de la région Auvergne-Rhône-Alpes, afin de mettre en lumière son savoir-faire industriel à travers une expérimentation menée *in situ*. Cette aventure créative partagée s'inscrit dans le prolongement de FABécole, une expérience conduite depuis trois ans par la Cité du design et l'École Supérieure d'Art et Design de Saint-Étienne. Cette nouvelle programmation a été présentée avec l'exposition de la designer Laureline Galliot « Vrai ou Fauve » à l'occasion de la France Design Week 2023.

2 505 visiteurs

du Studio Cité du design 2025, lieu de présentation au public du projet.

16 projets

labellisés dans 7 communes de la Métropole dans le cadre de France Design Week.

Appel à manifestation d'intérêt « pôles territoriaux d'industries culturelles et créatives »

Le territoire stéphanois a répondu et a été retenu dans le cadre de l'AMI Pole territorial des Industries Culturelles et créatives en 2023. Avec la Cité du Design en chef de file, en lien avec l'ensemble des acteurs du territoire (dont la Métropole qui est pleinement impliquée dans la dynamique), la candidature vise à s'appuyer sur les compétences des designers pour infléchir et accompagner dans leurs transformations les autres pans de l'activité économique en visant plus particulièrement les autres industries culturelles et créatives et également le champ de l'industrie dite traditionnelle.

Cité du design 2025

La quasi-totalité des acquisitions prévues ont été finalisées auprès de l'Épase.

Les travaux du nouveau siège de l'EPCC ont débuté pour un déménagement à l'été 2024, qui permettra de libérer le bâtiment de l'Horloge pour une valorisation au travers du projet de concept hôtel design.

Les travaux de désamiantage, déplombage et curage ont été réalisés et les études de traitement des zones de pollution concentrée, découvertes à l'été 2023 et non traitées antérieurement dans les cours de la Manufacture, ont été réalisées en urgence pour permettre des travaux de dépollution début 2024.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Fonds de concours design dans les communes

- Mise en place d'un nouveau dispositif de fonds de concours « Design dans les communes » pour l'intégration du design dans la conception d'un service, d'un aménagement ou d'un équipement public en milieu urbain et rural. Ce dispositif s'inscrit dans la démarche engagée par la Métropole de mener des actions de différenciation et d'innovation en développant des démarches de design spécifiques sur l'ensemble de son territoire. Ce fond de concours permettra aux communes d'acquiescer des productions de designer ou de recourir directement à des professionnels du design pour des projets d'aménagement des espaces, services et équipements publics (ruraux et urbains).

Observatoire du design

- Poursuivre la mise en place de l'observatoire sur les trois axes définis : offre en design à destination des designers, demande en design à destination des entreprises et offre de formation en design.

Appel à manifestation d'intérêt sur les industries culturelles et créatives

- Construire la future gouvernance du pôle territorial ICC Cité du design et de son offre de service ainsi que son modèle économique à 5 ans, et poursuite sur le premier semestre afin



de permettre de constituer un dossier solide de candidature à l'appel à projet France 2030 annoncé pour l'automne, lequel permet d'accéder à des subventions à hauteur de 2 à 4M € par site de la Banque des Territoires pour accélérer la montée en puissance des pôles.

Cité du design 2025

- Après avoir traité la pollution, les travaux de la Galerie nationale du design, de la halle et de leurs fonctions communes (accueil, ateliers, boutiques,) débiteront avec, en premier lieu, le travail de restauration patrimoniale du clos couvert de la halle 243, seule à être conservée en son état de fin du XIX^{ème} siècle
- Réaliser les travaux de réseau, et notamment le branchement de tous les bâtiments sur le réseau de chaleur. Ils seront suivis des travaux d'aménagement des espaces publics par phases successives, sur 2024, 2025 et 2026.
- En 2024, les premiers contrats avec les porteurs privés du projet de restaurant et commerces, dit 2-5-7, et avec le futur exploitant de l'hôtel design devraient être signés ; en même temps que les engagements sur la création de la société d'économie mixte Patrimoniale en charge de l'investissement sur ce dernier.
- Lancer la campagne de mécénat, sous un modèle nouveau intégrant la création d'un fonds de dotation dédié au design, avec un objectif de 1.5 M€ de dons en 2 ans.

Culture



MARC CHASSAUBÉNÉ
 Vice-président chargé du design, de la culture et du numérique

Musée d'Art Moderne et Contemporain, actions portées par les Archives, Charte de coopération culturelle, Zénith ou encore labellisation Pays d'Art et d'Histoire concourent au développement des projets culturels métropolitains... L'intensification des coopérations et partenariats renforce le positionnement et l'influence de Saint-Étienne Métropole.

NOS ACTIONS 2023

Préfiguration Pays d'Art et d'Histoire

- Des visites guidées historiques et patrimoniales ont été organisées à Andrèzieux-Bouthéon, Chagnon, Farnay et Firminy. Pour compléter cette programmation, des visites randonnées ont été organisées dans 11 communes de la Métropole.
- Deux ouvrages de la collection « Parcours » ont été publiés : La Métallurgie et Le logement ouvrier.
- L'inventaire du patrimoine débuté en 2019 s'est terminé avec la commune de La Talaudière et les quartiers stéphanois de Rochetaillée et Saint-Victor-sur-Loire.
- Deux actions d'éducation artistique et culturelle, à Marcenod et Pavezin, ont été menées autour de la pratique de la photographie par le biais de l'étude de l'architecture agricole.
- En juin 2023, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne Rhône-Alpes a rendu un avis favorable pour l'attribution du label Pays d'art et d'histoire à Saint-Étienne Métropole.

Musée d'Art Moderne et Contemporain

- 3 expositions proposées au public au Musée : « Marcelle Cahn. En quête d'espace » en partenariat avec le Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg, « Marc-Camille Chaimowicz. Zig Zag and Many Ribbons... » et « The House of dust, collections au féminin »
- 17 187 visiteurs au Musée du 1^{er} janvier au 10 avril 2023, une fréquentation en hausse de 20 % par rapport à la même période en 2022
- 10 736 visiteurs pour l'exposition hors les murs Histoires d'intérieurs à la Cité du design
- 1 728 participants à la proposition inédite d'ateliers nomades autour du mouvement artistique Fluxus, dans les communes de Saint-Étienne Métropole.
- La finalisation de la donation de la collection Durand-Dessert : 182 œuvres.
- Développement du mécénat : nouvelle politique de grands mécènes et renouvellement des actions du Club des Mécènes.
- Lancement des travaux de rénovation des centrales de traitement d'air des salles d'exposition et de la grande réserve, des sols et des cimaises.
- Un exceptionnel chantier de déménagement des collections de la grande réserve nécessité par les travaux au Musée



- Aménagements d'un nouveau magasin de la Bibliothèque Jean Laude et de la réserve des fonds patrimoniaux
- Un nouveau service de vente en ligne des éditions du Musée
- Portage du projet de la Galerie nationale du design en mobilisant les partenaires. Action de valorisation auprès du public à l'occasion des Journées européennes du patrimoine

Attractivité culturelle / Charte de coopération culturelle

- Des actions autour du cirque ont été menées dans les communes de la Métropole, afin de permettre une diffusion du spectacle vivant dans les territoires non dotés d'équipements structurants.
- Deux expérimentations d'éducation artistique et culturelle ont eu lieu sur le territoire :
 - Résidence de la compagnie « Les Testudines » dans les écoles de La Terrasse-sur-Dorlay et de Doizieux ;
 - Résidence de la compagnie « Les Mangeurs d'étoiles » dans les écoles de Saint-Paul-en-Jarez et Saint-Paul-en-Cornillon.

Une centaine d'enfants ont pu bénéficier de ces deux actions.

- Accueil du MUMO, en juillet et août 2023, dans les communes de Saint-Héand, Marcenod, Aboën et Rozier-Côtes-d'Aurec. Environ 400 personnes ont pu visiter le Musée Mobile, dont la médiation a été réalisée en partie par le MAMC+.
- Année 1 du contrat territoire lecture : début d'un travail en commun avec les bibliothécaires du territoire métropolitain, pour expérimenter une mise en réseau et des projets de lecture publique dans la métropole.

Archives

- Résidence de la photographe Kenia Sadoun sur les thématiques de l'éducation aux médias et à l'information. Dans le cadre de cette résidence, des projets d'éducation artistique et culturelle à destination des élèves, collégiens, lycéens ainsi qu'au public des structures d'éducation populaire métropolitaines ont eu lieu.
- Amélioration du service d'archivage numérique permettant une recherche unifiée et facilitant l'accès aux fonds.
- Création d'un catalogue d'expositions itinérantes à disposition des différentes structures culturelles ou sociales du territoire métropolitain.



29 651 visiteurs

du MAMC (ouverture avant travaux, exposition à la Cité du Design, médiation nomade).

48 signataires

de la Charte de Coopération Culturelle.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Préfiguration Pays d'Art et d'Histoire

- Publier une édition sur l'histoire et le patrimoine de la ville de Saint-Chamond ainsi qu'une autre sur l'histoire du sport dans la région stéphanoise.
- Poursuivre les visites et actions de médiation et d'éducation artistique et culturelle.

Musée d'art moderne et contemporain

- Poursuivre le chantier des collections et réaliser le projet d'aménagement de la grande réserve; rénover l'auditorium.
- Préparer la réouverture du Musée après les travaux, projetée à l'automne 2024, avec une offre complète et ambitieuse de nouvelles expositions temporaires et de valorisation des collections.
- Finaliser le projet scientifique et culturel de l'établissement et réaliser l'étude de programmation de l'extension du MAMC+ cofinancée par l'État.
- Développer la démarche RSO du Musée.

- Réaliser les travaux préparatoires pour le projet de la Galerie nationale du design et l'exposition inaugurale.

Attractivité culturelle / Charte de coopération culturelle

- Lancer des appels à manifestation d'intérêt pour les communes (diffusion de spectacles, d'expositions, de projets d'éducation artistique et culturelle...).
- Expérimenter des actions sur le territoire au titre du Contrat Territoire Lecture (années 2 et 3).
- Développer le travail avec les communes signataires de la Charte sur les évolutions possibles des critères.

Archives

- Créer une exposition inclusive et numérique sur le handisport qui mettra en avant l'histoire particulière du territoire dans la prise en compte des handicaps à travers le sport.
- Poursuivre le travail sur les collections et lancer les réflexions sur le projet scientifique, culturel, éducatif et social du futur équipement qui ouvrira ses portes en 2026 avenue Émile-Loubet.

Équipements et événements sportifs



HERVÉ REYNAUD
 Premier vice-président chargé de l'administration générale, des marchés publics, des grands projets d'aménagement et des grands équipements métropolitains



FREDÉRIC DURAND
 Conseiller métropolitain délégué auprès du Président concernant les grands événements



250 000 visiteurs

accueillis pour la Coupe du Monde de Rugby dont 156 509 supporters au stade Geoffroy-Guichard, et 97 000 au Village Rugby.

12,1 M€

de retombées économiques : 4,2€ générés pour 1€ investi par la Métropole.

Saint-Étienne Métropole est au cœur de l'événementiel sportif international. L'Arena Saint-Étienne Métropole, nouvel écrin des Sports Indoor, l'accueil de la Coupe du Monde de Rugby et, en 2024, d'épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques, affirment Saint-Étienne Métropole comme Métropole sportive et terre d'accueil d'événements internationaux.

NOS ACTIONS 2023

- Poursuite du soutien à 4 clubs de haut niveau
- Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt «3, 2, 1... 2024», soutien de 28 projets intégrant des actions de promotion d'Activités Physiques et Sportives
- Mise en conformité du stade Geoffroy-Guichard pour l'accueil de la Coupe du Monde de Rugby et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Accueil de 4 matchs de la Coupe du Monde de Rugby au stade Geoffroy-Guichard et d'un test match France-Écosse
- Travail sur la programmation de l'Arena Saint-Étienne Métropole afin de diversifier les événements sportifs accueillis sur le territoire et soutien financier à l'organisation des premiers Championnats de France de Pumptracks
- Poursuite des études préalables à la construction d'une nouvelle patinoire métropolitaine

La politique événementielle : les événements marquants de l'année 2023

- Organisation des événements de teasing liés à l'accueil de la Coupe du Monde de Rugby et des Jeux Olympiques et Paralympiques
- Accueil et organisation du Village Rugby du 8 septembre au 1^{er} octobre, gestion des flux de supporters avec la mise en place des Fan Walks, Fan Embassy et parkings-relais,
- Gestion, animation et mobilisation du programme bénévoles « Terrain de vos émotions ».

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

La politique sportive

- Mettre en œuvre un éclairage du stade plus vertueux, par le réseau électrique, en remplacement de l'utilisation d'un groupe électrogène
- Livrer la compétition sportive pour les JOP2024 : accueil de 6 matchs de foot.
- Poursuivre le soutien de projets via l'AMI «3, 2, 1... 2024»
- Poursuivre la diversification des événements sportifs accueillis à l'Arena Saint-Étienne Métropole (match de handball féminin France-Lettonie...) et sur le territoire (match de l'équipe de France féminine de foot)

La politique événementielle

- Poursuivre l'organisation des événements de teasing liés à l'accueil des Jeux Olympiques (Semaine Olympique et Paralympique d'avril 2024, Journée de l'Olympisme les 21 et 22 juin prochains, Journée Handisports en décembre 2024),
- Accueillir et organiser les événements liés à l'étape de la Flamme olympique au stade Geoffroy-Guichard en juin (concert Coca-Cola, spectacle de clôture...)
- Piloter et produire l'offre événementielle « Grand Public » en lien avec l'accueil des matchs de foot des JOP : Club Paris 2024 et Club Paris 2024 Paralympique
- Gérer, animer et mobiliser les membres du programme bénévoles « Terrain de vos émotions »
- Maintenir des événements « héritage » de l'accueil des JOP24

Tourisme



ROBERT KARULAK
 Vice-président chargé du patrimoine et du tourisme

Vecteur essentiel de l'attractivité de la Métropole et du développement économique, le tourisme contribue à la mise en valeur du territoire et permet d'améliorer la qualité de vie des habitants. Les priorités stratégiques sont : le développement du tourisme d'affaires, le renforcement de la promotion de la destination, l'amélioration de l'accueil et la diversification et densification de l'offre.



13 congrès

de plus de 250 personnes remportés par le bureau des congrès de l'Office de Tourisme contre 7 en 2022.

775 000 €

de taxe de séjour collectés, soit une augmentation de plus de 31 % par rapport à 2022.

NOS ACTIONS 2023

Compétence Tourisme

- La Métropole a déposé le dossier de candidature de la Ville de Saint-Étienne dans le cadre de sa labellisation « Station de tourisme ». Ce label a été attribué par arrêté du Préfet en février 2023 pour une durée de 12 ans.

Château de Fontanès

- Suite à la démarche de prospection, signature d'un compromis de vente avec la société GoodMatch afin de créer un hébergement touristique durable.

Hébergements touristiques

- Mise en place d'un dispositif métropolitain d'aide pour des actions engagées en termes de RSE ou de design. 2 hôtels accompagnés ;
- Dans la perspective de la Coupe du monde de Rugby, ouverture d'une aire d'accueil et de services pour camping-cars à Saint-Étienne en août 2023. 42 places disponibles toute l'année.

Grands événements

- Réalisation d'une étude d'impact économique et d'image de la Coupe du Monde de Rugby 2023. 12,1 M€ de retombées économiques pour la métropole soit 4,20 € de retombées pour 1 € investi par la collectivité. 54 % de visiteurs étrangers accueillis. Les 3/4 des primo-visiteurs envisagent de revenir dans la Métropole.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Chartreuse de Sainte-Croix-en-Jarez

- Lancer les travaux d'aménagement du parvis afin d'améliorer les conditions d'accueil des visiteurs et poursuivre la mise en valeur de ce patrimoine.

Site Le Corbusier

- Finaliser les études relatives à l'aménagement des abords des bâtiments qui composent le site.

Randonnée pédestre

- Éditer le nouveau topoguide de la Métropole qui valorisera 44 circuits sur 41 communes.
- Installer du mobilier au départ des circuits de randonnées inscrits dans le topoguide.

Hébergements touristiques

- Définir les conditions d'implantation des nouveaux hôtels dans le cadre du PLUi.

Eau potable



BERNARD BONNET
Vice-président
chargé de l'eau

La compétence « eau potable » est exercée par Saint-Étienne Métropole sur l'ensemble de son périmètre, à l'exception des 4 communes du sud-ouest qui adhèrent au Syndicat des Eaux du Haut-Forez (Aboën, Saint-Maurice-en-Gourgois, Saint-Nizier-de-Fornas et Rozier-Côtes-d'Aurec) et des 5 communes du nord-est qui adhèrent au Syndicat des Eaux des Monts du Lyonnais (Saint-Christo-en-Jarez, Valfleury, Saint-Romain-en-Jarez, Dargoire et Tartaras). À ce titre, la Métropole doit s'assurer de la préservation de la ressource en eau, de sa disponibilité, de sa potabilisation et de sa distribution.

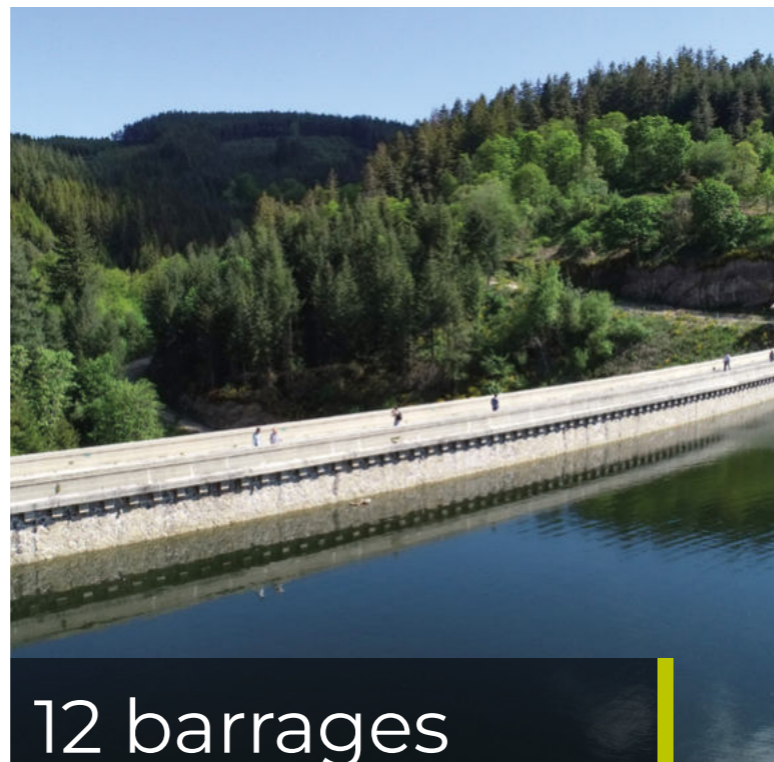
NOS ACTIONS 2023

Protection de la ressource en eau :

- La procédure de Déclaration d'utilité publique des périmètres de protection du barrage du Dorlay suit son cours en lien avec l'action des services de l'État.
- Malgré la sécheresse, le suivi renforcé de la qualité de l'eau du barrage des Plats a permis de maintenir une eau restituée à la Semène conforme.
- Les expérimentations se poursuivent avec le monde agricole pour la mise en place des nouveaux dispositifs de paiement pour Services Environnementaux sur les périmètres de Lavalette et sur les Plats.
- Une synthèse des études relative à l'aire d'alimentation du captage Grenelle de la ressource Lavalette a été conduite dans la perspective de construire, avec les services de l'État, un plan d'actions qui vise notamment à améliorer la connaissance sur le développement des cyanobactéries et les apports de phosphore dans la retenue.

La préservation des barrages :

- Les travaux de renouvellement de la vanne de fond du barrage de Lavalette ont pu se dérouler pour s'achever fin 2023, avec, depuis 2024, le rétablissement d'un conduit de fond conforme avec une vanne de garde et une vanne de fond toute neuve.
- Les études sur les 4 vannes de crues du barrage de Lavalette pour le renouvellement des 3 vannes d'origine et la remise en état de la vanne la plus récente sont terminées pour un démarrage de l'opération espéré courant 2024.
- Dans l'attente des travaux de renouvellement des vannes de Lavalette, les services de l'État ont prescrit une ouverture des vannes pour les mettre en sécurité. Cette ouverture a été effective au 19 janvier 2024.
- Des travaux d'aménagement du couronnement du barrage du Couzon ont été réalisés.



12 barrages

(Lavalette, La Chapelette, Plats, Cotatay, Ondenon, Pas-du-Riot, La Rive, Soulages, Dorlay, Couzon, Échandre et Piney sans usage car mis en sécurité).

9 stations

de traitement (Les Fonds, Latour, Couzon, Layat, La Martinière, Solaure, Rochetaillée, Dorlay, 4 Vents).

Gestion et exploitation des services :

- La mise en œuvre de la structuration de la préservation de la ressource, du traitement de l'eau et de l'exploitation des services a été poursuivie avec des regroupements des services en cours d'étude sur la Plaine, l'Ondaine, la basse et la moyenne vallée du Gier.
- La régie d'eau brute a pris effet au 1^{er} janvier 2023 sur le périmètre du Furan et étend son périmètre aux ressources de l'Ondaine au 1^{er} janvier 2024.
- Un plan d'actions qualité a été mis en œuvre sur le périmètre de l'Ondaine pour restaurer les caractéristiques de l'eau au robinet de certains abonnés.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Protection de la ressource en eau :

- Poursuivre les expérimentations de paiement pour Services environnementaux sur les périmètres de protection du barrage du Couzon et définir le programme d'actions du captage Grenelle sur Lavalette.

La préservation des barrages :

- Finaliser les travaux de renouvellement des évacuateurs de crue au barrage de Lavalette.

Gestion et exploitation des services :

- Poursuivre la démarche de regroupement des services par ressource.

Assainissement



ANDONELLA FLÉCHET
Vice-présidente
chargée de
l'assainissement

Afin de répondre à la Directive européenne eaux résiduaires urbaines de 1991, le Schéma Directeur d'Assainissement de 2016 couplé aux diagnostics réalisés sur de nombreux territoires définissent un programme d'actions très ambitieux sur notre territoire, grâce à un budget réévalué depuis 2022. Aujourd'hui, l'assainissement doit être pensé selon deux axes majeurs pour garantir la bonne qualité de nos cours d'eau et lutter contre le changement climatique : la réduction des rejets d'eaux usées non traités au milieu naturel, et la gestion différenciée des eaux pluviales par désimperméabilisation de surface et infiltration des premières pluies.

NOS ACTIONS 2023

Assainissement collectif :

- Commencés fin août 2022, les travaux de la station d'épuration de Saint-Galmier/Chambœuf ont continué en vue d'une réception début 2024.
- Des études ont été lancées pour la réhabilitation des stations de Sainte-Croix-en-Jarez et Valfleury.
- Fin d'été, les travaux de raccordement de Saint-Genest-Lerpt au système de Furania ont débuté.
- Mise en séparatif des secteurs quai Fleurdelix et rue Notre-Dame sur Rive-de-Gier dans le cadre de la mise en demeure du système de Tartaras.
- Des travaux sur le secteur « des castors » de Saint-Joseph ont été menés avec la mise en séparatif et la création d'un bassin d'eau pluviale.
- Secteur Ondaine, renouvellement du collecteur de la Gampille et sa sortie du lit de la rivière. En plus de la gestion patrimoniale de cet ouvrage, ces travaux ont permis de limiter les apports d'eaux claires parasites au système du Pertuiset.
- Les campagnes de mesures et la modélisation sur le système du Pertuiset réalisés en 2023 ont permis, début 2024, le rendu d'un diagnostic et la déclinaison d'un programme de travaux pluriannuel sur ce système.
- Station d'épuration de Furania : suite à des problèmes d'étanchéité, un seul digesteur a fonctionné cette année. Un marché de maîtrise d'œuvre a été lancé et des travaux d'étanchéité du second digesteur seront programmés.
- Des campagnes de recherche et de réduction des rejets de substances dangereuses dans les eaux (RSDE) pour les stations d'épuration de Furania, Roche-La-Molière, Saint-Chamond et le Pertuiset ont été lancées.
- L'élaboration et la diffusion d'un guide sur la gestion des eaux pluviales en juin 2023 affirment l'engagement de Saint-Étienne Métropole vers la ville perméable.



49 stations d'épuration
dont 10 supérieures à 2 000 EH.

1 955 km

de réseaux d'assainissement collectif (dont 857 km de type unitaire et 1 098 km de séparatif) et 1 087 km de réseaux d'eau pluviale sur Saint-Étienne Métropole.

Assainissement non collectif :

- Les contrôles périodiques se poursuivent pour inciter à la réhabilitation.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Assainissement collectif :

- Poursuivre la programmation des travaux d'assainissement permettant un retour à la conformité sur les systèmes concernés et pour éviter les non-conformités.
- Démarrer le diagnostic assainissement pour les communes d'Aboën, Saint-Nizier-de-Fornas et Saint-Maurice-en-Gourgois, rendu attendu pour 2025.
- Démarrer le diagnostic assainissement sur le système de Saint-Chamond en vue d'un rendu et d'un plan d'actions en 2026.
- Poursuivre les actions et la réflexion pour la création de bassins de stockage restitution sur le Stéphanois.
- Engager des études pour les stations d'épuration de Roche-La-Molière et Saint-Maurice-en-Gourgois.
- Reprendre l'étanchéité du digesteur de Furania.
- Mettre en œuvre la gestion intégrée des eaux pluviales et la désimperméabilisation afin de contribuer à réduire les phénomènes d'inondation et de déversement des réseaux d'assainissement au milieu naturel par temps de pluie.

Prestations de service :

- Lancement par la régie de la consultation pour la prestation de service Plaine pour une entrée en vigueur en janvier 2025.
- La régie d'assainissement est rentrée en exploitation au 1^{er} janvier 2023 et a continué son développement.

Assainissement non collectif :

- Poursuivre les actions menées sur les contrôles périodiques et les contrôles de vente.
- Finaliser la lisibilité des rapports.

Envoyé en préfecture le 14/11/2024
Reçu en préfecture le 14/11/2024
Publié le
ID : 042-214202079-20241106-DL20240171-DE



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations



JULIEN LUYA
Vice-président chargé des contrats de rivière, de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI)

La qualité des rivières et de leurs abords contribue à l'amélioration du cadre de vie des habitants et plus largement à l'attractivité du territoire. Saint-Étienne Métropole anime deux contrats de rivières (Gier et Furan-Ondaine-Lizeron) et participe aux contrats de rivières Coise et Mare Bonson. À travers ces contrats, la Métropole ambitionne de valoriser et gérer durablement les rivières en intégrant les problématiques renaturation et gestion des crues.



NOS ACTIONS 2023

Animation

- Validation du Plan de Gestion de la Ressource en Eau du Gier (PGRE).
- L'animation des contrats a suivi son cours.
- Pour les Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI), un avenant a été signé sur l'Ondaine. Le bilan et la préparation du PAPI Gier ont été engagés.

Opérations

- Sur l'Ondaine, les études ont été engagées au Chambon-Feugerolles sur l'aménagement de l'Ondaine à la Bargette ainsi qu'au Puits du Marais et le site Akers (Unieux, Fraisses) avec le choix du scénario.
- Sur le Furan, les études d'aménagement des berges à Valbenoîte se sont poursuivies et la démarche initiée concernant l'abaissement du seuil de l'Hôpital Nord à l'Étrat et Saint-Priest-en-Jarez.
- Sur le Gier, la phase 2 du projet d'aménagement à La Grand-Croix a été préparée. Les études sur le Janon et l'Onzon et les ouvrages prioritaires ont débuté. Le

marathon de la biodiversité, visant la création de 21 km de haies et 21 mares, a été lancé fin 2023.

- Le système d'alerte aux crues Saphyras2 a été ajusté et fiabilisé.

Réalisations

- L'aménagement du Gier à l'aval de Rive-de-Gier (site Duralex) s'est poursuivi avec la première phase de végétalisation des berges.
- Sur La Grand-Croix, les acquisitions foncières se sont poursuivies en vue de réaliser le projet en 2024-2025.
- Le chantier d'aménagement des berges du Janon à Saint-Chamond a été finalisé.
- Les opérations d'entretien des berges se sont poursuivies.
- De nouvelles stations d'alerte aux crues ont été mises en place, notamment sur le Janon à Saint-Chamond et un pluviomètre à Cellieu.
- L'abaissement du seuil de la Charpinière sur la Coise à Saint-Galmier a été réalisé par le SIMA-Coise.

1 450 Mètres linéaires

de cours d'eau intégralement reconstitués et renaturés en 2023.

2 exercices

de gestion de crise en lien avec le système d'alerte aux crues Saphyras organisés dans les communes.



NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Animation

- Animer les contrats Gier et Furan, Ondaine-Lizeron et préparer les bilans/reprogrammation à mi-parcours.
- Animer les PAPI et préparer le nouveau PAPI du Gier et le bilan sur l'Ondaine.
- Animer le PGRE et réaliser les opérations sous maîtrise d'ouvrage Saint-Étienne Métropole.
- Animer le volet industriel des contrats et les opérations collectives associées et réaliser le suivi des pollutions.
- Renforcer la stratégie d'organisation de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).
- Organiser de nouveaux exercices de gestion de crise inondation avec les communes en lien avec Saphyras.

Études d'aménagement et poursuite des études en vue de :

- Aménager les berges de l'Ondaine au niveau du site Akers à Unieux et Fraisses.
- Découvrir l'Ondanon en amont de La Ricamarie.
- Aménager les berges du Furan à Valbenoîte.

- Aménager les berges du Janon à Terrenoire et Saint-Jean-Bonnefonds et de l'Onzon à l'Herme.

Travaux

- Aménager les berges de l'Ondaine à la Bargette et de l'Ondaine et du Cotatay rue Jackson et au Puits du Marais au Chambon-Feugerolles.
- Réaliser les travaux d'optimisation de la gestion des crues sur le barrage du Gouffre d'Enfer.
- Finaliser l'aménagement des berges du Furet en amont de Saint-Étienne.
- Démolir le bâtiment de la Foir'Fouille à La Rivière et d'autres tènements à proximité en vue de l'aménagement ultérieur du secteur pour mieux gérer les crues du Furan.
- Terminer les travaux d'aménagement du Gier aval Rive-de-Gier (Duralex), notamment la végétalisation en vue d'une ouverture au public fin 2024.
- Lancer les travaux d'aménagement des berges du Gier à La Grand-Croix aval.
- Installer de nouvelles stations d'alerte aux crues notamment sur l'Échappre et le Furet, et compléter le réseau de pluviomètres.

Gestion des déchets



FRANÇOIS DRIOL
Vice-président chargé de la gestion et du traitement des déchets

La Métropole prend en charge plus de 500 kg de déchets par habitant par an, mais plus de 300 kg sont enfouis. La lutte contre le gaspillage et le geste de tri peuvent encore beaucoup progresser pour diminuer le tonnage enfoui. Des solutions à coût maîtrisé existent pour chaque territoire ; le contexte de fiscalité environnementale incite à investir fortement pour favoriser la prévention et le tri.

NOS ACTIONS 2023

Prévention :

- Pour les communes de l'Ondaine et la Ville de Saint-Étienne, la distribution de composteurs individuels pour les ménages disposant d'un jardin et effectuant une demande sur un site internet dédié, avec une formation aux bonnes pratiques.
- Accompagnement du label Tables en transition pour soutenir la restauration engagée dans la réduction des déchets.

Collecte :

- Installation de 591 bornes de collecte de déchets alimentaires.
- Refonte des circuits de collecte du secteur de Saint-Étienne avec le renforcement des tournées de bacs jaunes et la création de tournées de collecte des bornes de déchets alimentaires.
- Dotation en bacs jaunes des habitants des communes de Sainte-Croix-en-Jarez, Saint-Romain-en-Jarez et Pavezin.
- Nouvelle commande de bennes à ordures ménagères fonctionnant au gaz naturel (GNV).

Valorisation et déchèteries :

- Extension des consignes de tri à tous les papiers et emballages au 1er janvier, avec adhésivage des nouvelles consignes sur tous les bacs jaunes.
- Poursuite des travaux de modernisation et d'extension du centre de tri des papiers et emballages à Firminy, avec mise en service industrielle du site le 23 décembre, dans le cadre du contrat de concession signé par le groupement d'autorités concédantes constitué de Saint-Étienne Métropole, Loire Forez Agglo, Forez Est, les communautés de communes des Monts du Lyonnais et du Pilat Rhodanien et le SYMPTTOM.
- Travaux de rénovation et de mise aux normes de la déchèterie de Firminy.
- Une expérimentation d'horaires d'ouverture des déchèteries adaptés en période de canicule, pour la sécurité des usagers et des agents.



490 tonnes
de déchets alimentaires collectées dans les bornes installées dans l'Ondaine et à Saint-Étienne.

3 476
composteurs
individuels distribués.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Prévention :

- Poursuite de la distribution de composteurs individuels pour les secteurs de la Plaine et du Gier.
- Tests de campagnes de broyage de déchets verts des ménages.
- Tests de collecte « basse fréquence » de déchets alimentaires, avec apport régulier de matière sèche.

Collecte

- Suite et fin de l'installation des bornes de collecte des déchets alimentaires.
- Déployer de nouveaux dispositifs d'apport volontaire pour les grands cartons.
- Participer à l'amélioration de la qualité de l'air avec l'acquisition de véhicules de collecte fonctionnant au GNV.

Déchèteries

- Mise en place d'un contrôle d'accès pour réserver la capacité de réception des sites aux besoins des ménages.
- Mise en place de nouveaux flux (menuiseries, déchets plastique) pour augmenter la valorisation matière, dans le cadre de la nouvelle filière à responsabilité élargie du producteur des déchets du bâtiment.

Valorisation

- Développer la valorisation des déchets alimentaires par compostage ou méthanisation.
- Définir une filière de traitement des déchets résiduels, en coopération avec les territoires voisins.

Transports et mobilités



LUC FRANÇOIS
Vice-président chargé des transports et des mobilités

Pour aller toujours plus loin dans la décarbonation des mobilités, Saint-Étienne Métropole offre depuis juin 2023 un nouveau service de vélos 100% électriques, étendu à l'ensemble du territoire. 2023 a marqué une nouvelle étape du verdissement de la flotte véhicule de transports en commun, mais aussi l'engagement d'une réflexion prospective sur les mobilités de demain à travers l'engagement du plan de mobilité 2025-2035.



310 véhicules
dont 43 tramways, 23 trolleybus, 244 bus.

+ 4,6 % de validations

sur le réseau STAS entre 2022 et 2023, soit plus de 32 000 000 validations.

2 625 enfants
inscrits au service de transports scolaires (+2,2%).

NOS ACTIONS 2023

- Achat de 5 bus moyenne capacité électriques, mis en service en novembre 2023.
- Poursuite du programme de mise en accessibilité PMR des arrêts de bus (25 quais traités).
- Organisation du dispositif spécifique de mobilité à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby 2023.
- Travaux de reprise de la plate-forme du tramway au niveau du pôle d'échange multimodal de La Terrasse
- Études de faisabilité dans le cadre du projet métropolitain :
 - Réaménagement du Pôle d'échange multimodal de La Terrasse : lancement de la concertation
 - Chronobus « M6+ » (IUT - Fauriel - centre-ville, à prolonger à Châteaueux puis à Cité du design)
 - Électrification de la ligne M4 (Bellevue - Châteaueux)
 - Parc-relais en gare de Châteaueux.
- Études d'élaboration du plan des mobilités 2025-2035 de la Métropole : diagnostic et orientations stratégiques, dialogue partenarial.
- Instruction de 888 dossiers et attribution de 602 subventions de 100 ou 200€ pour l'achat de vélos à assistance électrique neufs.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

- Acheter 8 bus standards électriques pour 2024, des trolleybus articulés (lignes M6+ et M4) et bus GNV pour une livraison dès 2025
- Déployer l'Open Payment (validation par CB) dès l'été 2024 sur le réseau STAS, première étape vers une nouvelle billettique en 2025
- Mise en place d'un plan de transport spécial JO 2024 avec la desserte tramway du stade Geoffroy-Guichard.
- Lancer un nouveau réseau transport scolaire en septembre 2024 (nouvelle numérotation des lignes, évolution de l'offre de service...)
- Poursuivre les études et concerter pour les projets : pôle d'échanges multimodal de Massenet, M6+ et M4 pour des travaux en 2025
- Concerter le plan des mobilités, engager la construction d'un scénario de projet multimodal 2025-2035 et son évaluation environnementale et mobilité
- Poursuivre le dispositif d'aide à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) avec 100 K€/an

Plan vélo



LUC FRANÇOIS
Vice-président
chargé des transports
et des mobilités

L'ambition de la Métropole stéphanoise est d'augmenter la part modale du vélo dans les déplacements du quotidien. En 2023, le programme d'étude du plan vélo a été poursuivi afin de permettre une entrée dans une phase plus opérationnelle et d'atteindre ainsi les objectifs : amélioration de la santé, de l'attractivité, accès à une mobilité pour tous, réduction du sentiment d'insécurité lié à la pratique du vélo.

NOS ACTIONS 2023

Études 2023

- En 2023, certains axes structurants ont fait l'objet d'études spécifiques : c'est le cas de la traversée des centres des communes de Saint-Chamond et de Rive-de-Gier dans le Gier.
- De même, la traversée de Firminy a fait l'objet d'études de faisabilité.
- Enfin, des études ont été lancées ou confortées sur l'axe Nord/Sud de Saint-Étienne.
- Huit dossiers de subventions ont été déposés dans le cadre du programme MobilYSE.
- Cap Métropole a été désigné pour porter les études sur les axes structurants Furan, couronne Ouest, Couronne Nord et Couronne Est.
- Enfin, le Plan partenarial d'aménagement porte les études en cours sur le tronçon de l'ancienne autoroute (RM288) entre Saint-Chamond et L'Horme.

Travaux 2023

- Des travaux sont en cours sur le site Duralex à Rive-de-Gier, en lien avec la découverte du Gier.
- La Tranche 1 des travaux rue James-Jackson a été réalisée au Chambon-Feugerolles.
- Les travaux avenue de l'Europe à Andrézieux-Bouthéon ont démarré.
- Les travaux avenue Jean-Monnet à Saint-Galmier ont démarré.
- Les travaux boulevard Alexandre-de-Fraissinette et rue Édouard-Vaillant à Saint-Étienne sont terminés.

Service 2023

Mise en service d'un nouveau système de location libre-service de vélos à assistance électrique, 1050 vélos électriques répartis sur 105 stations dans 21 communes, associée au déménagement, installation et équipement de l'atelier de maintenance (ZI Molina à Saint-Étienne), et au recrutement et à la formation des agents.



100
nouvelles stations Vélivert électriques ont été déployées dans la Métropole, améliorant le service aux usagers.

1,6 M€
ont été investis en 2023 sur les axes structurants et 1,4 M€ pour le réseau de proximité du plan vélo.

Chiffres clés des usages de Vélivert sur la période du 1^{er} juin 2023 au 31 décembre 2023

- Utilisateurs : 18 392
- Trajets réalisés : 361 942
- Kilomètres parcourus : 1 114 906 km, soit 74 598 kg de CO² évités
- Distance moyenne parcourue/trajet : 3,08 km avec une durée moyenne de 15 minutes/trajet
- Recettes : 19 500€/mois en moyenne

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

- Réaliser la concertation sur le tronçon entre le giratoire Colonna et la zone d'activités des Murons à Andrézieux-Bouthéon, programmée début 2024.
- Poursuivre les études sur les axes du réseau structurant.
- Lancer de nouvelles études à La Ricamarie et sur la couronne Ouest.
- Mener à terme les études au niveau AVP sur les axes pilotés par Cap Métropole et passer en phase opérationnelle sur certains tronçons.
- Différents tronçons des axes structurants vont entrer en phase opérationnelle :
 - Le tronçon entre le carrefour de La Croix de l'Orme et la place Louis-Courrier va entrer en phase opérationnelle.
 - Les tronçons de traversées des communes du Gier et de l'On-daine.
- Poursuite de l'accompagnement des projets de proximité des communes.
- Créer une offre vélos en location longue durée et de locations de vélos spéciaux.

Économie circulaire



SIHAM LABICH
Vice-présidente
chargée de la cohésion sociale, de la politique de la ville, du handicap, de la lutte contre les discriminations et de l'économie circulaire

Pour structurer sa démarche, la Métropole s'est dotée d'une stratégie métropolitaine en décembre 2020, qui s'appuie sur des actions engagées depuis plusieurs années : la démarche Territoire à énergie positive (Tepos) engagée depuis 2015, le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) adopté en décembre 2018, l'engagement dans la démarche de labellisation Cit'ergie en 2020, et le Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) adopté en janvier 2020.

NOS ACTIONS 2023

Stratégie économie circulaire

La Métropole est labellisée par l'Ademe « Territoire engagé transition écologique – Économie circulaire », 1^{er} palier, depuis 2021. En 2023, dans le cadre du partenariat avec le CIRIDD (Centre international de ressources et d'innovation pour le développement durable), un diagnostic de l'économie circulaire a été produit avec une cartographie des acteurs de ce secteur d'activité. Des priorités d'actions ont été définies, notamment celle de la formation sur les achats publics et la commande publique, la mise en lien des acteurs, poursuivre les actions déjà nombreuses sur les filières déchets, alimentation, transport et mobilité.

Écosystème du réemploi - Les projets Cité Circulaire et Matériauthèque

Les études de faisabilité du projet d'écosystème du réemploi et du projet de réemploi des matériaux du bâtiment se sont poursuivies, en articulation avec la dynamique locale existante et en lien avec les structures de l'économie sociale et solidaire.

Dans ce cadre, 3 ateliers de travail participatif ont eu lieu avec les acteurs du réemploi :

- Une boîte à outils pour prendre en compte le réemploi des matériaux du BTP et l'économie circulaire, dans les marchés de travaux de bâtiment et d'aménagement d'espace publics. 44 personnes ont participé à cet atelier destiné aux collectivités, maîtrises d'ouvrage, maîtrises d'œuvre, bureaux d'études de MOA/MOE, architectes, bailleurs, fédérations du bâtiment.
- Deux ateliers multi-acteurs relatifs aux projets « Cité Circulaire » et « Matériauthèque » regroupant chacun environ 50 participants.

En fin d'année 2023, les études de faisabilité, ainsi que les ateliers participatifs, ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- La liste des activités potentielles à déployer.
- Un diagnostic en faveur de la faisabilité du projet avec des propositions de scénarios.
- La pré-identification de sites potentiels pour accueillir le projet.

Envoyé en préfecture le 14/11/2024
Reçu en préfecture le 14/11/2024
Publié le
ID : 042-214202079-20241106-DL20240171-DE



40 participants
à la formation « Économie circulaire et développement durable dans les achats et la commande publique ».

3 ateliers
de travail participatif et de restitution avec les acteurs du réemploi dans le cadre de l'étude de faisabilité « Cité circulaire – Matériauthèque ».

Événements et formations autour de l'économie circulaire

• Les « Rencontres de l'Économie Circulaire sur le territoire de Saint-Étienne Métropole » le 8 juin 2023. Cet événement, organisé en partenariat avec le CCI et Lyon Pacte PME Auvergne Rhône-Alpes, s'est déroulé en deux temps :

- une conférence plénière autour des pratiques d'achats durables, des enjeux de l'économie circulaire sur le territoire de Saint-Étienne Métropole, et des témoignages d'acteurs locaux autour de la question du réemploi et de la seconde vie des objets.
- des rencontres B to B entre les grands comptes publics et privés et les entreprises et associations du territoire.

Près de 180 personnes ont participé à cet événement.

• Lors du « Forum de la Transition Écologique et Énergétique », un atelier a été consacré à l'économie circulaire et le réemploi « Cité Circulaire et Matériauthèque », avec une cinquantaine de participants. Le concours des initiatives climat a permis à 4 acteurs du territoire de présenter leur projet « catégorie économie circulaire » en plénière.

• 4 sessions de formation « économie circulaire et développement durable dans les achats et la commande publique », de 2 jours proposées aux acheteurs de Saint-Étienne Métropole et aux communes membres.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Stratégie Économie circulaire

- Organiser la sensibilisation, la formation et l'animation autour de l'économie circulaire pour des publics ciblés.
- Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie Économie circulaire de la Métropole.

Écosystème du réemploi - les projets Cité Circulaire et Matériauthèque

- Poursuivre l'étude de faisabilité des deux projets et notamment l'étude des fonciers pré-sélectionnés.
- Travailler à la formalisation de l'engagement des acteurs au sein des deux projets.

Transition écologique



SYLVIE FAYOLLE
 Vice-présidente
 chargée du
 développement
 durable et de
 la transition
 écologique

La préservation de la biodiversité et de la qualité de l'air sont les axes principaux de l'intervention de la Métropole pour la transition écologique, au travers notamment de la stratégie biodiversité métropolitaine adoptée en 2023 et dans le cadre de la déclinaison opérationnelle du nouveau Plan de protection de l'atmosphère.

NOS ACTIONS 2023

1^{ère} édition du Salon de l'écomobilité

5 pôles d'exposition de solutions de mobilité (électrique, vélo, GNV, hydrogène, nouvelles mobilités), avec essais de véhicules, conférences ou animations gratuites (simulateur écoconduite, fresque des mobilités...). Près de 80 exposants et 1500 visiteurs accueillis.

Bornes de recharges pour véhicules électriques

Un nouveau schéma directeur des infrastructures de recharges pour véhicules électriques (IRVE) a été finalisé. Il modélise les besoins de nouvelles bornes sur le territoire de la Métropole, milieu rural et péri-urbain.

Fonds Air Véhicules

28 dossiers d'aides pour le renouvellement de vieux véhicules polluants au profit de véhicules propres (électriques ou GNV) déposés par des entreprises et associations pour un montant d'aide de 157 769€ (avec le soutien de l'Ademe).

Appel à manifestation d'intérêt pour des Usages innovants du vélo

17 nouveaux projets d'usages innovants du vélo ont été financés en 2023, pour un montant de 65 160€.

Stations d'avitaillement en énergies propres pour poids lourds

Le développement des deux stations s'est poursuivi avec l'acquisition d'un terrain dans le Gier. Dans l'On-daine, le PLU de la Ville de Saint-Étienne a été mis en conformité par déclaration de projet.

Fonds de concours désimperpermabilisation et végétalisation des cours

Le dispositif de fonds de concours a été voté en mars 2023 et 4 projets ont été soutenus, pour un montant d'aide de 296 386 €.

Santé environnementale

L'approche Urbanisme favorable à la santé a été prise en compte dans les documents de planification et les opérations d'aménagement.

6 projets d'établissements accueillant des personnes sensibles (crèches, Ehpad...) ont été accompagnés pour limiter leur exposition aux nuisances environnementales (pollution de l'air et bruit des infrastructures) et préserver la santé, sur sollicitation de la Protection maternelle et infantile (PMI) ou des communes.

Fonds Chauffage propre

151 particuliers ont bénéficié de 350 000 € d'aides pour un montant de travaux de 2,83 M€ (travaux isolation et remplacement système de chauffage). Les bénéficiaires ont reçu un guide de bonnes pratiques sur son utilisation. Par ailleurs, 11 copropriétés (soit 154 logements) ont été accompagnées, pour un montant d'aide de 123 000 €. Saint-Étienne Métropole a été lauréate de l'appel à projets Fonds Air Bois de l'Ademe qui participera à l'amélioration de la qualité de l'air.

Biodiversité

Adoption de la stratégie biodiversité métropolitaine, articulée autour de 7 axes d'intervention, qui prend la suite du Contrat Vert et Bleu.

Obtention du label « EcoJardin », au titre d'une gestion écologique et alternative vertueuse, pour le parc d'activités Métrotech.

Forum de la Transition Énergétique et Écologique (ex Plan Climat des Signataires)

Cette rencontre valorise les initiatives en faveur de la transition écologique et énergétique sur le territoire : plus de 350 participants. Le concours des initiatives climat et biodiversité a permis de présenter 16 initiatives locales en faveur des transitions.

Définition d'une nouvelle stratégie de sensibilisation au développement durable :

- **Plan d'éducation à l'éco-citoyenneté et au développement durable auprès du jeune public** : 4440 élèves sensibilisés à la préservation de notre environnement et aux gestes éco-citoyens et 4 structures socio-éducatives accompagnées sur la thématique "biodiversité".
- **Plateforme éco-événements** : 103 événements ont bénéficié des équipements éco-responsables.
- **Printemps du développement durable de l'université Jean-Monnet du 20 au 31 mars – Agir ensemble, Campus durable en ville durable** : atelier alimentation saine et durable animé par une diététicienne, initiation au vélo électrique, inventaire participatif de la faune, atelier du bois en réemploi pour fabriquer ou réparer des meubles, découverte de l'Économie sociale et solidaire stéphanoise à vélo.
- **Nouveau format pour la Semaine du développement durable du 18 septembre au 8 octobre** sur la thématique de l'alimentation saine, durable et locale en lien avec le Projet alimentaire territorial (PAT), avec un événement phare grand public dans la ville-centre en partenariat avec la Fabuleuse Cantine et une déclinaison sur l'ensemble du territoire auprès des écoles (diffusion via l'ENT de capsules vidéo en lien avec l'alimentation), les structures socio-éducatives (offre d'animations et de formations sur l'alimentation saine et responsable).
- **Challenge mobilité** : Le 2 juin 2023, 374 agents ont participé au challenge mobilité
- **Salon Tatou Juste (26 et 27 novembre 2023)** : Distribution de 128 billets d'entrée à 28 structures socio-éducatives.



Près de 223 000€
 de subventions engagées pour décarboner la mobilité des entreprises et associations du territoire (via le Fonds Air Véhicule et l'AMI pour des Usages innovants du vélo).

4 440 élèves
 sensibilisés à un comportement éco-citoyen à travers le Programme d'éducation à l'écocitoyenneté au développement durable et la démarche "École écocitoyenne et son quartier".

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Nouvelles mobilités

- Adopter le nouveau Schéma Directeur IRVE.
- Préparer l'installation de nouvelles bornes de recharge en milieu rural et péri-urbain.
- Poursuivre les dispositifs Fonds Air Véhicule et AMI pour des usages innovants du vélo.
- Engager la construction des stations d'avitaillement en énergie propre.

Santé environnementale

- Déployer le Fonds Air Bois.
- Poursuivre la démarche « Urbanisme favorable à la santé » et la démarche de limitation de l'exposition aux nuisances environnementales des établissements accueillant des publics sensibles.
- Élaborer le nouveau Plan de protection du bruit dans l'environnement (PPBE).

Adaptation au changement climatique

- Poursuivre l'accompagnement des projets de désimperpermabilisation et de végétalisation des cours.

Zone à faibles émissions Mobilité (ZFE-m)

- Adopter et déployer un nouveau périmètre.

Stratégie de sensibilisation

- Accompagner, dans le cadre d'un appel à participation, 3 à 5 communes dans l'organisation d'un événement éco-responsable.
- Créer un réseau de référents Développement Durable dans les 53 communes (partage de l'actualité en matière de transition écologique, émergence de projets éco-responsables).
- Continuer l'événementiel : Printemps du développement durable, Challenge mobilité, Semaine européenne du développement durable, Forum de la transition écologique et énergétique...
- Mettre en œuvre la nouvelle proposition d'animations pédagogiques scolaires.

Biodiversité

- Déployer un appel à projet « Trame Noire » pour accompagner les communes dans l'adaptation de leur éclairage public au bénéfice de la biodiversité.

Transition énergétique



SYLVIE FAYOLLE
 Vice-présidente chargée du développement durable et de la transition écologique

Saint-Étienne Métropole est engagée de longue date dans la transition énergétique, notamment à travers son plan Climat-Air-Énergie Territorial, le programme "Territoire à énergie positive" en partenariat avec le Parc du Pilat et enfin par son engagement dans un processus de labellisation Territoire Engagé Climat-Air-Energie (Cit'Ergie). De nombreux dispositifs techniques et financiers permettent d'accompagner les acteurs du territoire pour réduire leur impact en termes d'émissions de CO2.

NOS ACTIONS 2023

Énergies renouvelables

• Fonds Chaleur Territorial : sur le périmètre de Saint-Étienne Métropole, 6 études et 15 nouveaux projets d'énergies renouvelables ont été instruits et validés dans le cadre du dispositif du Fonds Chaleur Territorial (4 chaufferies biomasse, 5 installations de géothermie, 2 installations de panneaux solaires thermiques, la création ou l'extension de 4 réseaux de chaleur). Ces projets permettront la production de 6 000 MW/an d'énergies renouvelables et d'éviter le rejet de 1 200 tonnes équivalent CO2, soit l'équivalent de 4,9 millions de km parcourus en voiture. Un total de près de 1,7 M€ d'aides de l'Ademe seront reversées localement afin de soutenir ces projets.

• Finalisation du développement des derniers projets de la première phase de la solarisation du patrimoine bâti public à l'échelle de la Métropole. Les installations en service ont produit 4 184 000 KW en 2023 (hors transpôle Stas), soit le besoin moyen d'environ 750 foyers ou près de 2 000 habitants.

Réseaux d'énergie

• Finalisation de l'extension du réseau de chaleur de Saint-Chamond, avec 5 km supplémentaires de réseau et la mise en service de la nouvelle chaufferie biomasse (chaudière bois de 4,5 MW).

• Début des travaux de création d'un réseau de chaleur de 4 km sur la commune de La Talaudière (28 bâtiments raccordés), alimenté par deux chaudières biomasse de 600 kW chacune (mise en service en octobre 2024).

• Nouvelle tranche de renouvellement du réseau de chaleur de Firminy.



• Classement des réseaux de chaleur de Firminy et Saint-Étienne Montreynaud au 1er juillet 2023.

Planification énergétique

• Saint-Étienne Métropole est engagée dans la démarche de labellisation Territoire Engagé « Climat-Air-Énergie » de l'Ademe (anciennement Cit'Ergie). Il s'agit d'une démarche d'amélioration continue et de reconnaissance de la politique climat-air-énergie des collectivités. En 2023, la Métropole a finalisé la deuxième étape du processus de labellisation avec l'élaboration du plan d'actions.

Rénovation énergétique des logements : Rénov'actions42

• Saint-Étienne Métropole contribue au service public de la rénovation énergétique Rénov'actions42 qui a traité, en 2023, à l'échelle de la Loire, 11 941 demandes de renseignements et a accompagné 1 685 projets de rénovation énergétique en logement individuel.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Énergies renouvelables

- Créer la société d'économie mixte Énergies Vertes & Métropole, en partenariat avec la Caisse des dépôts et deux établissements bancaires, avec une première capitalisation à hauteur de 1,7M €.
- Signer, dans le cadre du Fonds Chaleur Territorial, la nouvelle convention avec l'Ademe pour la période 2024/2027. Ce sont plus de 80 projets qui ont été identifiés sur toutes les filières énergétiques avec 26 projets de chaufferies bois, 23 extensions ou créations de réseaux de chaleur, 16 installations géothermiques et 9 projets de panneaux solaires thermiques. L'ensemble de ces projets bénéficieront de près de 16 M€ de subventions de l'Ademe.
- Entamer la phase chantier des derniers projets de la première démarche de solarisation du patrimoine bâti public du territoire.
- Lancer la deuxième phase de solarisation, consistant en un appui aux communes pour développer l'autoconsommation. La

société d'économie mixte Énergies Vertes et Métropole sera un outil au service du développement des projets.

Réseaux d'énergie

- Débuter les travaux de création d'un réseau de chaleur à Saint-Jean-Bonnefonds (13 bâtiments raccordés), alimenté par une chaudière bois de 800 kW.
- 1,5 km d'extension du réseau de chaleur d'Andrézieux-Bouthéon pour alimenter une Zac (5 bâtiments raccordés immédiatement ; 7 autres entre 2026 et 2029).
- Mettre à jour le schéma directeur des réseaux de chaleur métropolitains.

Planification énergétique

- Poursuivre la démarche de labellisation « Climat-Air-Énergie » de l'Ademe (anciennement Cit'Ergie) dans le cadre du programme « Territoire engagé pour la transition écologique » : candidature au label, mise en place du suivi des actions.

Politique de territorialisation

4 territoires
de proximité, respectueux des bassins de vie et de la géographie du territoire.

191 agents
et 24 métiers, répartis sur 13 sites sur l'ensemble du territoire.



Les compétences transférées depuis les communes et le Département dans le domaine des services urbains ont induit des modes d'organisation territorialisés à Saint-Étienne Métropole. La relation de proximité avec les communes et les usagers est un axe développé de manière importante, pour accompagner ces missions de proximité et de services aux habitants.

NOS ACTIONS 2023

Le territoire de proximité est l'interlocuteur privilégié des communes en ce qui concerne la voirie, l'eau potable, l'assainissement et les rivières afin de permettre une relation régulière et de confiance.

Le recueil des besoins, les études et la conduite des travaux sont réalisés en coordination avec les maires et services communaux.

La programmation des travaux :

- Chaque territoire de proximité dispose d'un bureau d'études permettant de répondre aux attentes communales avec réactivité.
- Des rencontres (hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles) en fonction de la taille des communes sont conduites par les services des territoires de proximité.
- Une programmation annuelle est proposée et validée par la commune. Les services du territoire se chargent de l'exécution des travaux.

La gestion de la domanialité :

- En tant que propriétaire et gestionnaire, les services des territoires délivrent les autorisations d'intervention de tiers sur la voirie et s'assurent de la bonne exécution des travaux.
- Plusieurs milliers d'avis pour les raccordements, les accès, les demandes des notaires...

- Des visites et contrôles sont effectués sur les ouvrages d'art (ponts et murs).

Le suivi d'exploitation :

- Les services assurent pour le compte des communes des achats de fournitures, des commandes de prestations, ainsi que le suivi et la validation des services effectués par les agents communaux pour Saint-Étienne Métropole.

L'instruction des autorisations d'urbanisme :

- Deux plateformes d'instruction des autorisations d'urbanisme sont intégrées au sein des territoires de proximité. Un changement du logiciel d'instruction a été conduit en lien avec les communes cette année. En 2023, 2 700 actes ont été instruits pour 42 communes de la Métropole.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Programmation des travaux

- Conduire les opérations prévues dans le cadre des programmes des directions voirie, eau potable et assainissement.
- Réaliser le programme du Plan vélo.

La gestion de la domanialité

- Poursuivre la sûreté sur nos ouvrages d'art, en prenant en charge les IQOA (évaluation complète tous les 5 ans).

L'instruction des autorisations d'urbanisme

- Intégrer de nouvelles communes adhérentes à l'offre de service métropolitaine.
- Développer le logiciel d'instruction aux communes de moins de 3 500 habitants.

La gestion des services

- Créer une régie d'eau potable sur l'Ondaine.

Exploitations métropolitaines



DENIS BARRIOL
Vice-président chargé des ressources humaines

Avec les transferts successifs des communes puis du Département, Saint-Étienne Métropole doit désormais assurer des missions d'exploitation de services de proximité pour la voirie (fauchage, élagage, curage, viabilité hivernale...), l'eau potable (exploitation du réseau, suivi de barrages d'alimentation et gestion de stations de potabilisation), l'assainissement (exploitation du réseau et des ouvrages et équipements connexes) sur les périmètres non suivis encore par la régie assainissement et les rivières.

NOS ACTIONS 2023

La gestion des ex-routes départementales nécessite d'assurer une continuité de service avec la mise en place de dispositifs d'astreintes pour intervenir 24h/24 et 7j/7. L'organisation prévoit des moyens dédiés, pour apporter et mobiliser les soutiens matériels si nécessaire, coordonner tous les acteurs (métropolitains, communaux, entreprises, services d'urgence...) et communiquer avec la Direction générale et les élus.

Les missions aux services des habitants conduites par Saint-Étienne Métropole se concrétisent plus fortement par des équipes présentes toute l'année et sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Viabilité hivernale

- De début novembre à fin mars, 47 agents sont mobilisables pour intervenir sur les routes métropolitaines.
- Les 9 circuits sont organisés à partir des 3 centres d'exploitation situés à Saint-Chamond, Saint-Héand et Roche-la-Molière, chacun disposant d'un dépôt de sel.

Voirie

- Chaque année, au moins un fauchage de sécurité est effectué sur les abords des voies métropolitaines.
- Sur la ville de Saint-Étienne et sur les routes métropolitaines, des astreintes 24h/24 sont mobilisables pour intervenir suite à des accidents ou des risques identifiés pour la circulation.

Rivières

- Les agents des équipes rivières interviennent sur l'ensemble des bassins du Gier, de l'Ondaine et du Furan pour s'assurer de prévenir tout embâcle et limiter les crues.
- Un entretien annuel des plantes envahissantes est conduit pour éviter leur prolifération et les allergies.

Envoyé en préfecture le 14/11/2024
Reçu en préfecture le 14/11/2024
Publié le
ID : 042-214202079-20241106-DL20240171-DE

83 agents
répartis en 9 équipes interviennent sur ces missions métropolitaines.

78 véhicules
de chantier (camions, tractopelles, mini-pelles, véhicules utilitaires, etc.) utilisés par ces équipes, qui nécessitent des suivis d'entretien, des contrôles et des renouvellements réguliers.



Eau potable et assainissement

- L'alimentation en eau potable nécessite un suivi des réseaux et des équipements. Une équipe sur le territoire de l'Ondaine assure des astreintes hors heures ouvrées pour garantir une continuité du service.
- Deux barragistes sont chargés de l'entretien des barrages métropolitains, avec une astreinte d'intervention en cas de crue ou de risque identifié.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

Voirie

- Intégrer des démarches environnementales respectueuses des milieux naturels et de la biodiversité.

Eau potable

- Poursuivre les simplifications des modes de gestion.
- Créer une régie d'eau potable sur 7 communes de l'Ondaine à partir du 1^{er} juillet.

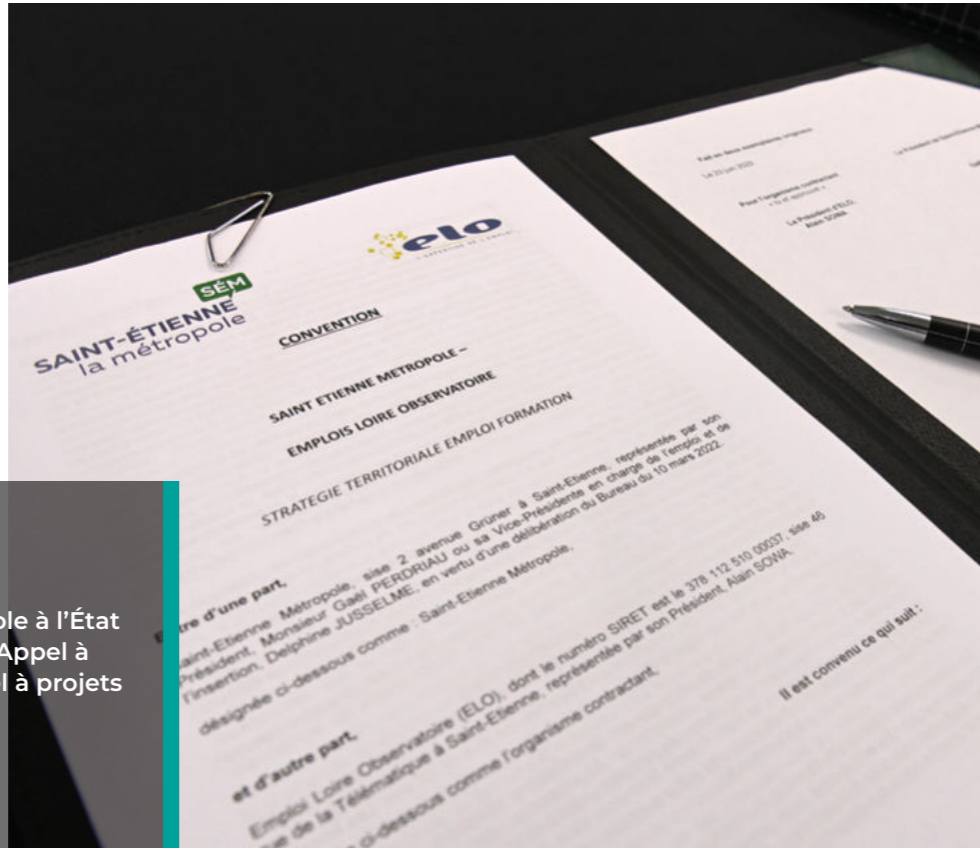
Rivières

- Accompagner la mise en œuvre des Programmes d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI).
- Intégrer des démarches favorisant la biodiversité.

Politiques contractuelles et financements extérieurs



CHRISTIAN JULIEN
Vice-président
chargé du budget



40,47 M€
demandés par Saint-Étienne Métropole à l'État (Drac, France 2023, Fonds vert, DSIL, Appel à projets Mobi'LYSE) et la Région (appel à projets Patrimoine numérique).

8,44 M€ accordés.

Pour Saint-Étienne Métropole et la ville centre, il s'agit de conserver des ambitions fortes au sein de la Région, renforcer la capacité à mobiliser des cofinancements et se positionner comme un acteur incontournable dans la définition et la mise en œuvre de politiques contractuelles sur le territoire.

NOS ACTIONS 2023

La mise en œuvre des politiques contractuelles :

Le contrat négocié avec le Département de la Loire

Ce contrat lie le Département de la Loire, la Métropole ainsi que les communes du territoire et nos partenaires (EPASE, Cité du design...).

Une enveloppe de 30 M€ sera allouée aux différents projets pour un total d'opérations de près de 237 M€.

La convention de partenariat avec la Banque des territoires

La convention a été signée le 16 novembre 2022. Elle permettra d'obtenir 300 000 € pour financer 10 études portant sur des domaines à forts enjeux : l'urbanisme commercial, le Plan vélo, l'expérimentation de véhicules de transport en commun (TC) hydrogène, l'étude de nouveaux axes TC, l'observatoire des copropriétés, la SÉM patrimoniale, le projet Cité circulaire, la stratégie foncière et friches, et les toiles industrielles manufacturing et santé. Les études sont en cours de mise en œuvre.

Le Contrat de plan État-Région (CPER)

Le 23 mars 2023, le Conseil Métropolitain a adopté la convention départementale CPER 2021-2027.

Le Contrat de relance et de transition écologique 2021-2026

Le contrat a été signé le 24 novembre 2021. Il a permis à Saint-Étienne Métropole d'être soutenue financièrement par l'État au titre du Fonds vert et plus particulièrement à travers la Dotation de soutien à l'investissement local.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

- Mettre en œuvre la Convention territoriale du CPER 2021-2027 entre l'État, le Département et la Région et signer un avenant à celle-ci concernant le volet mobilité.
- Mobiliser des crédits européens sur les projets structurants de Saint-Étienne Métropole inscrits au titre du Programme opérationnel FEDER-FSE 2021-2027.
- Signer le contrat négocié avec le Département de la Loire pour la période 2023-2027.
- Assurer un suivi et une évaluation du Contrat de relance et de transition écologique 2021-2026.
- Répondre aux appels à projets du Département, de la Région et de l'État 2024 (notamment au titre de la Dotation de soutien à l'investissement local et du Fonds vert).
- Impliquer le monde économique dans les projets du territoire dans le cadre du mécénat.

Budget principal

Le budget de fonctionnement 2023

1. Répartition des recettes 2023

	en K€
Total des recettes courantes de gestion (hors produits exceptionnels)	347 645
Total des ressources de fonctionnement y compris recettes exceptionnelles	366 311

Les ressources fiscales

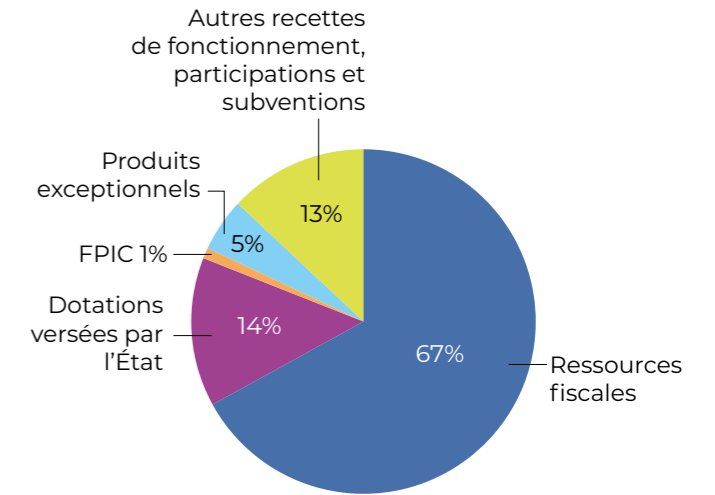
Impôts et taxes	243 775
CFE	45 192
CVAE - IFER - TASCOM	36 395
Allocations compensatrices (CFE, CVAE)	12 713
DCRTP - FNGIR	10 393
Impôts ménages TH - TFB - TFNB	19 507
Fraction de TVA	66 947
GEMAPI	4 011
Allocations compensatrices (TH, TF)	457
TEOM + RS	46 921
Rôles supplémentaires et complémentaires (CFE, TH, TF)	1 237

Les dotations fiscales et le FPIC

Dotation Intercommunalité + dotation de compensation	50 789
FPIC	3 786

Les autres recettes

Produits courants	49 294
Produits exceptionnels	18 667



CA 2023 : répartition des recettes de fonctionnement.

Glossaires des sigles employés

- CFE** : Cotisation foncière des entreprises
- CVAE** : Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
- DCRTP** : Dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle
- FNGIR** : Fonds national de garantie individuelle des ressources
- FPIC** : Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales
- IFER** : Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux
- RS** : Redevance spéciale
- Tascom** : Taxe sur les surfaces commerciales
- TEOM** : Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
- TFB** : Taxe foncière sur les propriétés bâties
- TFNB** : Taxe foncière sur les propriétés non-bâties
- TH** : Taxe d'habitation

2. Répartition des dépenses 2023

	en K€
Total des dépenses courantes de gestion	183 853
Total des dépenses de fonctionnement (y compris reversement aux communes et charges exceptionnelles, hors dette)	266 134

Les reversements aux communes

Attribution de compensation et DSC	74 507
Reversement de fiscalité	227
Reversement de la taxe de séjour et divers	725

Les dépenses courantes de gestion

Les charges de personnel	84 944
Gestion des déchets	34 380
Autres dépenses de gestion	31 159
Subventions de fonctionnement	21 962
Subventions d'équilibre aux budgets annexes et participations aux délégataires	4 586
Les charges exceptionnelles et provisions	6 822

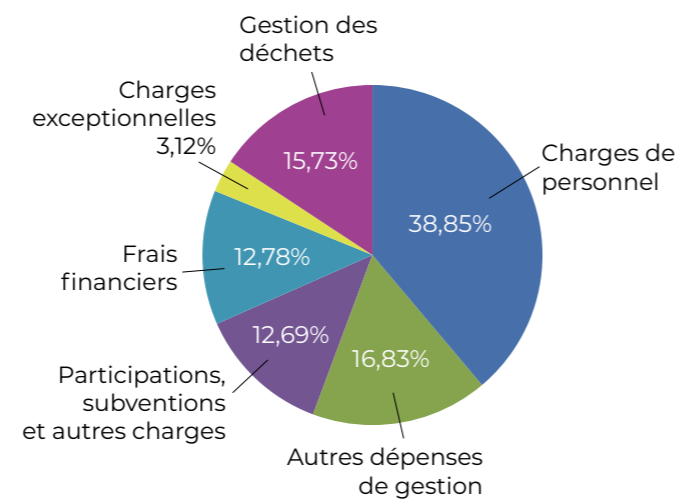
Les frais financiers

Intérêts nets de la dette (y compris swap)	24 843
--	--------

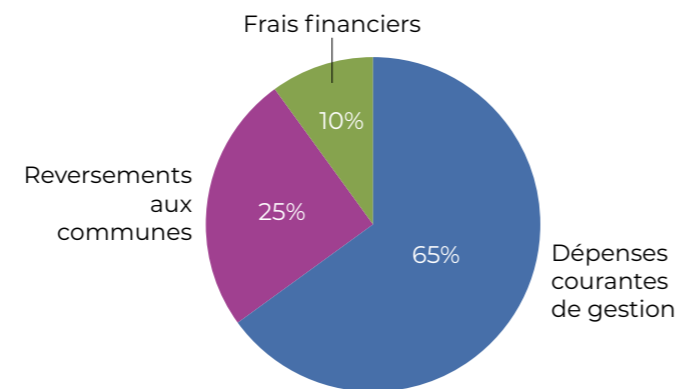
dont soultte sécurisation

3. La chaîne de l'épargne 2023

	en K€
Epargne de gestion	100 177
- Frais financiers	-24 843
Epargne brute	75 334
- Capital de la dette	-30 125
Epargne nette	45 209



CA 2022 : répartition des dépenses de fonctionnement (y compris dette ; hors reversement aux communes)



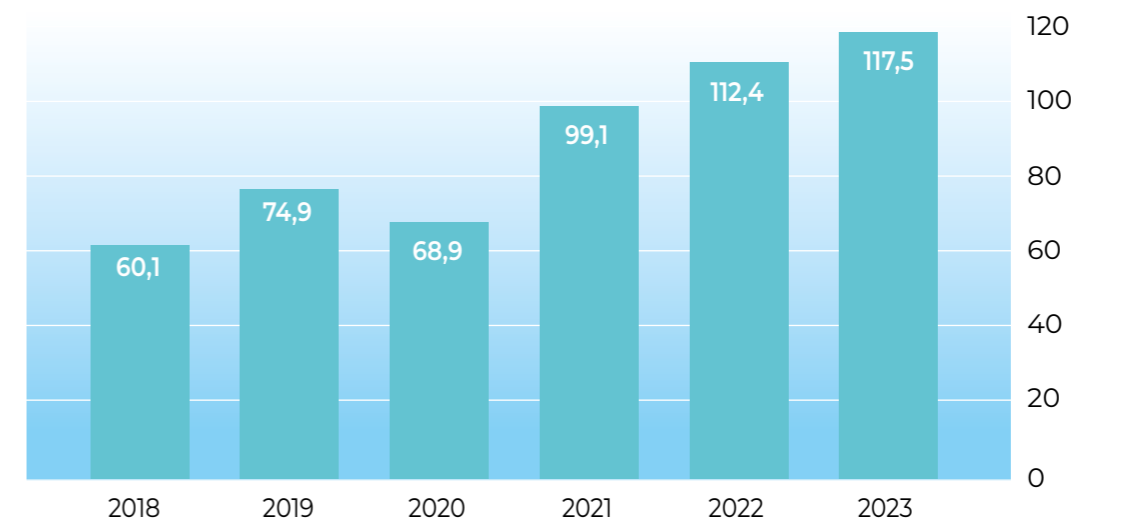
CA 2023 : répartition des dépenses de fonctionnement (y compris dette et reversement aux communes)

Le budget d'investissement 2023

1. Les dépenses d'investissement 2023

	en K€
Les dépenses d'investissement	128 506
dont dépenses d'équipement	117 530
soit dépenses directes d'équipement	82 119
soit fonds de concours et subventions d'équipement	35 411
dont attribution compensation investissement (pour reversement amendes de police)	1 971
dont dépenses financières d'investissement	9 005

Dépenses d'équipement 2018-2023



2. Le financement des investissements 2023

	en K€
Epargne nette	45 209
Ressources propres d'investissement	34 307
Emprunts	54 329
Recettes d'investissement	133 845

	2023
Dépenses d'investissement	128 506
Variation du fonds de roulement	5 339
Excédent global de clôture au 1 ^{er} janvier	26 708
Variation du fonds de roulement	5 339
Excédent global de clôture au 31 décembre	32 047

Compte administratif 2023



CHRISTIAN JULIEN
 Vice-président
 chargé du budget

Les éléments qui caractérisent cette année 2023 :

- un environnement économique totalement inédit : inflation, flambée des coûts de l'énergie, difficultés d'approvisionnement, évolution du point d'indice et autres mesures règlementaires impactant la masse salariale, renchérissement des taux d'intérêt...
- ceci dans un contexte de gel des dotations versées par l'État tel que la DGF (voire de ponction sur dotation de compensation).

Malgré cela, l'exercice 2023 respecte les engagements fondamentaux de la stratégie financière du mandat : gestion rigoureuse et préservation d'une capacité d'autofinancement pour maintenir un niveau élevé d'investissement, et poursuite du projet de transformation du territoire métropolitain.

L'année 2023 marque un record dans le niveau des investissements réalisés proche des 130 M€ sur le seul budget principal.

Le Conseil de développement



En 2023, le Conseil de développement a proposé 2 avis aux élus de Saint-Étienne Métropole : « La vie dans la ville au sein de la Métropole » et « Saint-Étienne, ville et métropole étudiantes ».

NOS ACTIONS 2023

- L'avis « La vie dans la ville au sein de la Métropole » porte une réflexion sur les leviers d'une attractivité renouvelée des centres-villes et des centres-bourgs. Il s'agit pour les communes de s'adapter aux attentes nouvelles des habitants relatives aux manières de « vivre la ville ».

La conduite des travaux s'est appuyée sur l'implication de 75 membres du Conseil et la rencontre de plus de 50 acteurs-clés du territoire. Djamel Klouche, architecte-urbaniste, a également accepté de partager sa vision de « la vie dans la ville » et de ses enjeux dans le cadre de ce travail.

Après une analyse des prérequis de « la vie dans la ville au sein de la Métropole » cet avis dresse des constats et propose des préconisations d'action pour favoriser le dynamisme des activités urbaines comme facteur de vitalité et d'attractivité, s'appuyer sur la nature comme priorité de la transition écologique pour animer la ville, repenser les mobilités et développer le lien social.

Il conclut en suggérant les contours d'un projet sous la forme d'une démarche qui rendrait possible la mise en œuvre coordonnée des propositions du Conseil qui sont :

- Faire du « bouillonnement » métropolitain une signature.
- Animer les villes grâce à des parcours urbains et aux transports.
- Développer le lien social avec un laboratoire des usages.

- Dans son avis « Saint-Étienne, ville et métropole étudiantes », le Conseil de développement préconise de prendre en compte les prévisions démographiques et de miser sur une politique volontariste d'attractivité des étudiants.

L'objectif de 40 000 étudiants en 2035 est un objectif ambitieux et cohérent qui suscite l'adhésion des acteurs. Le territoire peut en effet s'appuyer sur l'excellence, le dynamisme et la variété des formations proposées par ses établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Saint-Étienne Métropole doit continuer à soutenir et accompagner les projets de développement de ces établissements et favoriser la vie sociale des étudiants, et notamment les étudiants internationaux. Le Conseil de développement préconise également un positionnement fort et ambitieux sur les formations professionnalisantes (alternance et formation continue) pour répondre et anticiper les besoins en compétences du territoire dans un contexte de mutations.

Le Conseil de développement retient ainsi 5 propositions qui vont dans ce sens :

- Créer des espaces de coopérations pour fédérer les acteurs concernés autour d'objectifs majeurs (locaux, dotation budgétaire, restauration étudiante).
- Fédérer les services aux étudiants dans un lieu commun pour les rendre encore davantage accessibles et lisibles : La maison de l'étudiant déclinée aussi dans une version dématérialisée.
- Faire des étudiants des habitants à part entière de la ville et de la métropole.
- Initier un chantier d'envergure pour rehausser la qualité du logement.
- Intégrer le réseau mondial des villes apprenantes et créer un effet d'entraînement auprès de l'ensemble des acteurs et de toute la population.

Enfin, le Conseil de développement a clôturé l'année avec la conférence intitulée « Ressource et partage de l'eau » avec 2 experts de l'Agence de l'eau Loire Bretagne.

NOS PERSPECTIVES 2024-2025

En 2024, le Conseil de développement présentera un avis sur le thème des mobilités.

Envoyé en préfecture le 14/11/2024

Reçu en préfecture le 14/11/2024

Publié le

ID : 042-214202079-20241106-DL20240171-DE

S'LO

Abbon Pavezin
Andrézieux-Bourneon Rive-de-Gier
Calaire Roche-la-Molière
Cellaude Rozier-Côtes-d'Aurec
Chambon Saint-Bonnet-les-Oules
Chagnollet Saint-Chamond
Craie Saint-Christo-en-Jarez
Dargolles Saint-Croix-en-Jarez
Dorignat Saint-Étienne
Fay-la-Vieille Saint-Galmier
Feytaud Saint-Genest-Lerpt
Grenoble Saint-Héand
Grotte Saint-Jean-Bonnefonds
La Crotte Saint-Joseph
La Gimond Saint-Martin-la-Plaine
La Grand-Croix Saint-Maurice-en-Gougois
La Ricamarie Saint-Nizier-de-Fornas
La Talaudière Saint-Paul-en-Cornillon
La Terrasse-sur-Doizay Saint-Paul-en-Jarez
La Tour-en-Jarez Saint-Priest-en-Jarez
La Valla-en-Gier Saint-Romain-en-Jarez
Le Chambon-Feugerolles Sorbiers
L'Étrat
La Fouillouse Tartaras
L'Horme Unieux
Lorette Valfleury
Marcenod Villars

SÉM

SAINT-ÉTIENNE
la métropole

Saint-Étienne Métropole

2 avenue Grüner | CS 80257
42006 Saint-Étienne cedex 1

Tél. 04 77 49 21 49

accueil@saint-etienne-metropole.fr